

**République Algérienne Démocratique et Populaire**  
**Ministère de L'enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique**



Université Mohammed Seddik Ben Yahia- Jijel

Faculté des lettres et des langues

Département de français

N° de série....

N° d'ordre....

Mémoire présenté en vue de l'obtention du diplôme de Master

**Option** : Sciences du Langage

**Etude contrastive des expressions figées  
français et arabe algérien**

**Présenté par :**

GUELLIL Amira

LAGGOUN Ismahan

**Membres du jury :**

**Présidente** : M<sup>me</sup>. GHIMOUZ Manel

**Rapporteuse** : M<sup>me</sup>. MELOUAH Fatiha

**Examineur** : M. BOUDOUHAN Nour Elddine

**sous la direction de:**

M<sup>me</sup>. MELOUAH Fatiha

**Année universitaire : 2015/2016**

## ***Remerciements***

*Nous remercions tout d'abord Dieu, le Tout Puissant, de nous avoir donné le courage et la patience.*

*Nous tenons à remercier du fond du cœur notre directrice de recherche Madame Melouah , qui nous a aidées avec toute la patience et de nous guidersans cesse .*

*Sans oublier également de remercier nos parents, pour leur soutien .Tous ceux qui nous aidées de près ou de loin, pour leur encouragement et leur orientation.*

*Nous tenons à remercier les membres de jury qui ont accepté d'évaluer notre travail.*

***Dédicace***

*-A mes chers parents ; c'est grâce à Dieu et à vous que j'ai réalisé ce travail*

*-A mes chères sœurs :Fireuse,Ouidad,Nedjma.*

*-A mes chers frères :Adel et Walid.*

*Je dis : merci à toute la famille et mes chères copines.*

**AMIRA**

## *Dédicace*

*Je tiens à dédier ce travail :*

*-A mes chers parents.*

*-A mes sœurs : Naima, Souad, Saliha et Samira.*

*-A Mon seul frère Mohammed et sa petite fille Rimass.*

*- A Toute la famille LAGGOUN.*

**ISMAHAN**

# Tables des matières

page

|                                    |    |
|------------------------------------|----|
| <b>Introduction générale</b> ..... | 08 |
|------------------------------------|----|

## **Partie théorique**

### **Chapitre I : langues et cultures**

#### 1. Les langues en Algérie

|  |    |
|--|----|
| 1.1 L'arabe dialectal algérien.....                | 13 |
| 1.2 . Le français.....                             | 13 |
| 1.3 . L'arabe standard.....                        | 14 |
| 1.4 . La langue kabyle.....                        | 15 |
| 1.5 . Les variations linguistiques en Algérie..... | 16 |

#### 2. la culture.....

|                                    |    |
|------------------------------------|----|
| 1 .Les éléments d'une culture..... | 18 |
|------------------------------------|----|

#### 3. la relation entre la langue et la culture.....

### **Chapitre II : le figement dans la langue**

#### 1. La terminologie du figement.....

|  |    |
|--|----|
| 1.1. Les différents aspects et dimension perçus du figement..... | 25 |
|--|----|

|   |    |
|---|----|
| 1.2. Terminologie propre à certains linguistes..... | 27 |
|---|----|

#### 2. Quelques définitions : collocations, locutions, proverbes et expressions figée.....

|                            |    |
|----------------------------|----|
| 2.1. Les collocations..... | 32 |
|----------------------------|----|

|                         |    |
|-------------------------|----|
| 2.2. Les locutions..... | 34 |
|-------------------------|----|

|                         |    |
|-------------------------|----|
| 2.3. Les proverbes..... | 35 |
|-------------------------|----|

|                                  |    |
|----------------------------------|----|
| 2.4. Les expressions figées..... | 36 |
|----------------------------------|----|

|                                |    |
|--------------------------------|----|
| 3. Quelques distinctions ..... | 37 |
|--------------------------------|----|

|   |    |
|---|----|
| 3.1. Expressions et/ ou locutions.....                                  | 37 |
| 3.2. Expressions figées et collocations.....                            | 39 |
| 3.3 Locutions verbales et proverbes.....                                | 40 |
| 4. Caractéristiques communes entre expressions figées et proverbes..... | 41 |
| 5- les critères du figement.....  | 43 |
| Conclusion.....   | 47 |

## **Partie pratique**

### **Chapitre I : description du corpus.**

|  |    |
|--|----|
| 1. Constitution du corpus.....         | 53 |
| 1.1. Analyse lexicale du corpus.....   | 54 |
| 1.2. Analyse sémantique du corpus..... | 54 |

### **Chapitre II : l'analyse contrastive.**

|  |           |
|--|-----------|
| 1. Traitement contrastif des séquences figées : Problème d'équivalence.....      | 58        |
| 1.1. Objectifs de la phraséologie comparative.....                               | 58        |
| 2. Équivalence sémantique et formelle des séquences figées.....                  | 59        |
| 2.1 Ressemblances uniquement sémantique.....                                     | 60        |
| 2.2. Ressemblances morphologiques et sémantiques.....                            | 63        |
| 2.3. Ressemblances uniquement formelle.....                                      | 65        |
| 2.4. Ressemblances sémantique complète et ressemblance formelle presque totale.. | 68        |
| 3. Rappel sur la signification des expressions figées choisies.....              | 70        |
| 4. Conclusion.....   | 84        |
| <b>Conclusion générale.....</b>  | <b>86</b> |
| <b>Références Bibliographiques.....</b>  | <b>89</b> |
| <b>Annexe .....</b>  | <b>93</b> |

# *Introduction générale*

Les expressions idiomatiques sont des structures qui renvoient à des significations et des représentations particulières et ne correspondent pas aux usages ordinaires. Notre mémoire est intitulée : « Etude contrastive des expressions figées français et arabe algérien ». Puisqu'il ya plusieurs points de différenciation entre les langues du monde, le français et en particulier l'arabe algérien, sont aussi deux langues qui se diffèrent l'une de l'autre, chacune d'elles a une culture propre à elle. Les expressions figées sont le miroir de pensée et de vie d'un peuple bien déterminé. Chaque langue exprime la réalité selon la manière de voir les choses.

La bonne maîtrise d'une langue repose sur un ensemble de compétences et de connaissances, cette dernière est un stade très large qui regroupe des déférentes informations et même cultures et connaître des multiples langues de plus d'un pays. Les connaissances ne se résume pas dans comment savoir conjuguer un verbe et d'autre règles de grammaire, ou bien avoir comme bagage quelque mots on l'utilise dans le besoin, mais elle nécessite l'usage des expressions qui représentent sa culture, et qui aident à exprimer de façon juste et naturelle.

*« Je ne suis pas d'accord avec ton comportement, j'ai fait le pied de grue pendant deux heures. Ca doit changer vaille que vaille .Tu es un cas à part. Jusqu'a maintenant, je supportais tout, mais je ne peux pas te faire raison, et de plus maintenant, que tu m'as posé un lapin, fait ton paquet. Tu peux aller de porte en porte, si tu veux, tu ne m'intéresse plus »<sup>1</sup>*

Ces expressions figées présentent un éclairage des points de vie et de vivre changées d'un pays à une autre, en utilisant des multiples moyens pour exprimer les déférentes manières de dire les choses.

Au cour de ce mémoire, notre travail est réalisé a partir de l'analyse d'un certains nombre d'expressions figées, de français vers l'arabe algérien. « Selon Rey et Chanteraux, les expressions figées sont « *des formes figées du discours, formes convenues, toutes faites,*

---

<sup>1</sup> Cité par JANA Slezakova dans : les locutions figées et les expressions figurées dans les farces médiévales françaises 2005-2006, p.6



*héritées par la tradition ou fraîchement créées, qui comportent une originalité de sens (parfois de forme par rapport aux règles normales de la langue ».<sup>2</sup>*

La traduction des expressions figées est signalée toujours telle qu'une problématique. Ces expressions et ces multiples formulations particulières du discours, peuvent être traduites d'une langue à une autre, mais elles mettent les traducteurs et les interprètes en difficultés.

L'emploi naturel et spontané de ces expressions dans le discours, est la preuve d'une bonne maîtrise de la langue étrangère chez les locuteurs. Donc les expressions figées d'une langue donnée analysables et formalisables dans des structures syntaxiques déterminées, sont elles susceptibles d'être comparées à celles d'autres langues ? Comment on arrive à cette comparaison ? Sur quels points on réalise cette étude contrastive ? et quels genres d'équivalence ont ces expressions entre eux ?

La première partie, est subdivisée en deux chapitres ; dans le premier on a discuté les concepts de langue et de culture et la relation entre eux ; on a parlé des langues en Algérie (l'arabe dialectal , français, arabe standard, langue kabyle et les variations linguistiques). Dans le second , l'étude du phénomène de figement dans la langue, sa terminologie, ses aspects ,ses dimensions et ses critères, avec des définitions de :collocations, locutions ,proverbes et expressions figées.

La seconde partie , nous avons présenté notre corpus qui est un échantillon des expressions figées présent du Dictionnaire des expressions et de locutions de Alain Rey et Chantreau. On a essayé de trouver les équivalences de ces expressions dans les deux langues.

Nous proposons qu'un nombre considérable d'expressions figées de français et de l'arabe algérien, présentent certaines similitudes et divergences qui sont importantes d'étudier et d'examiner afin de savoir les exprimer. Nous essayons de vérifier notre hypothèse que nous formulerons ainsi : certaines expressions figées ne seraient que des actualisations et des expressions françaises en arabe algérien, sinon des expressions Algériennes en français.

---

<sup>2</sup> Cité par Cosinne LEDEE dans le mémoire intitulée :L'interprétation des expressions figées du français vers la Langue des signes française.Le cas des expressions figées françaises relative au corps humain septembre,2011 que cette citation est de Rey et Chanteraux(1989 ;fppVXII),p.5

Notre objectif est de démontrer que malgré l'universalité de figement, chaque langue possède ses propres mécanismes de ce phénomène, et que leur degré de figement varie d'une langue à une autre.

Nous analysons les expressions dans une perspective contrastive, à savoir si nous entrons au niveau de la phraséologie bilingue, nous sommes obligés de prendre en considération des aspects tels que :

-La dimension socioculturelle dans ces expressions figées.

-Le problème d'équivalence des expressions figées de deux langues (arabe algérien/ français).

-Décrire et comparer un nombre d'expressions figées en français avec leur équivalent en arabe algérien.

Les deux langues (le français et l'arabe) appartenant à des origines et des cultures différents et éloignées. Ces expressions sont très importantes pour que l'usage de la langue soit juste et simple, puisque la maîtrise de celle-ci défère de la langue maternelle à celle de langue étrangère. Dans la première elle se fait automatiquement (sans faire nécessairement une réflexion linguistique : sans efforts), Tandis que dans la langue étrangère, elle peut poser des difficultés, il ne suffit pas de connaître seulement l'expression, mais aussi il est important d'être capable de l'utiliser soi-même.

# *Partie Théorique*

*Chapitre I*

*Langues et Cultures*

On a toujours besoin de l'autre pour se connaître et tout en se communiquant n'est pas seulement un groupe de mots bien construits, mais elle nécessite si on peut dire une compétence culturelle. Les rapports entre langues et cultures ont une structuration profonde de la personnalité et notamment à la construction de l'identité culturelle, la langue est un marqueur, un indice de l'appartenance, un moyen de communication, la langue est ainsi une modalité d'expression de la culture et un médiateur de l'identité. Chaque langue est intrinsèquement liée à sa culture, elle est le résultat d'une orientation logique, mentale et cognitive qui pénètre tous les aspects d'une culture donnée : la langue est le miroir de sa propre culture. Selon Levi- Strauss (1973) La langue est la pointe de l'iceberg d'une culture.

En effet, dans l'apprentissage d'une langue étrangère la difficulté ne réside pas dans l'appropriation linguistique de plusieurs codes linguistiques, mais dans l'acquisition de compétence interculturelle correspondante parce que les liens entre langue et culture sont indissociables.

## **1. Les langues en Algérie**

Les langues officielles en Algérie sont l'arabe littéral et le tamazight récemment officialisé de puis janvier 2016.

### **1.1. L'arabe dialectal algérien :**

L'arabe dialectal algérien dérive de l'arabe littérale, c'est un idiome attaché au groupe de l'arabe maghrébin. L'arabe dialectal est utilisé par la plupart de la population algérienne (environ de 70 à 90 pour cent de la population), il est la principale langue véhiculaire en Algérie. Il est véritablement la langue de la vie quotidienne, il est employé dans les lieux publics : les marchés, les rues, les cafés, entre amis, au sein de la famille, etc. Cette langue qui a pour origine l'arabe principalement, mais aussi d'importants apports du berbère et de manière plus relative de l'espagnole et du français et dans une moindre mesure au turc, ainsi l'influence de ces langues diffère d'une région à une autre : on peut citer l'arabe bougiote influencé par le turc et la kabyle, l'arabe oranais présentent des mots d'origine ibérique influencé par le Zénète, l'arabe sétifien influencé par l'arabe irakien.

Il s'agit d'un niveau essentiellement parlé avec certes des variétés régionales au niveau phonologique, morphologique et même sémantique, mais cela n'empêche pas l'intercompréhension entre les locuteurs de différentes régions de l'Algérie. Par ailleurs,

l'arabe dialectal algérien et difficilement intelligible par les Arabophones du Moyen-Orient qui emploient un dialecte souvent plus proche de l'arabe littéraire.

L'emplacement stratégique de l'Algérie a connu de nombreuses conquêtes : phénicienne, romaine, byzantine, vandale, turque et française. La langue arabe est imposée avec l'arrivée de l'Islam.

Toutes ces invasions et conquêtes ont laissés des traces sur les pratiques langagières et culturelles des algériens mais les plus visibles sont celles de la langue arabe, en premier lieu, là ou on peut dire qu'une grande partie de Nord africain a été arabisé, puis en deuxième lieu arrive le français dont l'influence se voit par l'emploi abusif des emprunts du français.

Aussi depuis l'indépendance de l'Algérie, le gouvernement entamé une politique linguistique d'arabisation systématique du pays, consistant à imposer l'arabe à la population et dans tout les domaines, l'arabe classique au détriment du darja et du berbère.

## **1.2. Le français :**

C'est avec l'arrivée des Français en Algérie en 1830 qu'a commencé l'emploi de la langue française, dont le peuple autochtone berbère Arabe utilisent ses langues c'est –à-dire c'est la langue officielle unique lors de la période coloniale (1830-1962).

Sur plus d'un siècle d'occupation coloniale, la langue française avec le statut officiel dont elle joue , s'est imposée dans tous les domaines : administration, enseignement, justice, etc. ... mais elle reste malgré tout une langue étrangère utilisée par le colonisateur, les Algériens acculturés est une minorité scolarisée.

Après l'indépendance de l'Algérie 1962, la langue française domine encore la société algérienne, elle est extrêmement répandue avec plus de 16 millions de locuteurs francophone, l'Algérie est le deuxième pays francophone au monde, en nombre de locuteurs après la France. Le français est considéré comme la langue étrangère, elle est largement utilisée dans l'administration, omniprésente dans le système éducatif, l'enseignement et même dans les médias sa diffusion a été le prolongement logique de la domination coloniale et des diverses politiques linguistiques mise en place à partir 1830 Mais au fur et à mesure, les choses ont pris une autre tendance par le nouveau gouvernement de l'Etat où la langue française a connu un changement d'ordre statutaire

et de ce fait, elle a quelque peut été exclus dans certain secteur notamment dans les institutions de l'Etat. En effet, il y eu recrudescence de l'usage du français dans l'administration, la justice, l'enseignement, etc.

Cependant, la langue française garde son prestige dans la réalité de la société algérienne et occupe toujours une place importante dans plusieurs domaines : économique, commercial, politique, etc. Elle tient aussi une place importante dans les mass-médias : radio (la chaîne 3), télévision (canal Algérie) diffusée en français ; la presse écrite compte de nombreux quotidiens diffusée exclusivement en français comme El Watan, le soir d'Algérie, le quotidien d'Oran, El moudjahid, etc. Le français aussi est la langue d'enseignement supérieure surtout dans les filières techniques et scientifiques comme la médecine, la pharmacie, la biologie, la physique...

En Algérie le français est une langue apprise à l'école et priori ne présente pas une variante orale/ écrite comme l'arabe. Bien qu'il soit lui aussi sujet à cette dichotomie en France, le français est à la fois langue académique avec un registre relâché d'usage quotidien qui n'est pas toléré dans toutes les situations de communication.

Le français est parlé avec plus au moins de maîtrise par la majorité des algériens. Son terrain d'usage s'élargi ces dernières années avec la prolifération des écoles privés. Néanmoins, le français demeure la langue d'élites, il concurrence l'arabe classique dans de nombreux domaines, notamment celui de l'économie.

### **1.3. La Langue standard :**

L'arabe standard est nommée par des plusieurs universitaires comme une variante moderne de leur langue mère, celle du l'arabe, cette dernière occupe une place très importante dans les déférentes domaines de notre vie ; école, administration, juridique...etc.

L'arabe standard présente un ensemble littéraire à l'aide de l'arabe classique, ces deux composent un domaine sous le nom de l'arabe littéraire, ou bien l'arabe littéral. La forte utilisation de l'arabe, résulte deux niveaux ou bien deux registres de langue, présentées en : arabe littéraire et arabe dialectale .Après la généralisation et la grande place qu'elle a occupée l'arabe dans L'Algérie, elle a été standardisée et modernisée au début du 19<sup>e</sup> siècle, suivit du mouvement de Renaissance arabe, telle qu'elle est appelée(Nahda).

La langue arabe a été utilisée dans l'écrit et l'orale, que se soit dans une situation officielle ou formelle, elle est la langue des discours politiques, même si religieux, un moyen d'écriture dans les journaux télévisés et d'autres. L'Algérie a utilisée cette langue arabe dans l'école, la religion, l'administration, afin qu'elle soit une langue officielle suivit d'une utilisation symbolique, puisqu'elle est utilisée réduitment dans les institutions ; banque ; poste ; télécommunication.

*« Si l'arabe est déclarée langue officielle pour des raisons idéologiques, son emploi dans le secteur économique et les administrations est rendu problématique par la présence des autres langues et plus particulièrement de l'arabe dialectale »<sup>3</sup>.*

L'utilisation de la langue française au lieu de l'arabe littéraire pendant les contacts familiaux et informelles, représente un grand problème chez le locuteur. Grandquillaume (1998 :17) a déclaré que : *« en réalité ces effets n'ont pas été obtenues pour diverses raisons .D'une part son imposition forcée. D'autre part .cette politique relève plus d'une décision politique qui émanant de volontaristes de la conquête du pouvoir »<sup>4</sup>.*

L'évolution de la langue arabe était toujours accordée par l'utilité des registres de langue ; cette dernière est composée de : l'arabe littéraire pré coranique, l'arabe littéraire coranique, on a aussi l'arabe littéraire coranique, et dernièrement l'arabe littéraire contemporain (l'arabe standard moderne).

#### **1.4.-La langue kabyle :**

Malgré la forte utilisation de la langue arabe, L'Algérie vivre aujourd'hui une situation de barbarisations dans certains régions, où ils parlent la langue kabyle, celle-ci est exprimée par le peuple indigène de L'Algérie.

Ce peuple la a défendu leur parlée kabyle, qui est un symbole de leur culture et leur identité Tamazight, *« La résistance contre la disparition du kabyle a pris diverses formes depuis 1962 notamment à travers l'association agraw imazighen au début des années 1970 et de mouvement populaire comme le printemps berbère d'avril 1980 »<sup>5</sup>.* Cette langue

---

<sup>3</sup>Cité par S Merzouk dans le Français en Algérie, création et variation comme vecteur d'adaptation : le cas de l'emprunt au berbère que cette citation est de (Derraji ; 1995 .p:111)

<sup>4</sup> Ibid. p : 162.

<sup>5</sup> cité dans La langue –kabyle –makabylie, ma kabylie.wifeo.com//la langue-kabyle.php.



kabyle, on peut la trouver dans des différentes espaces ; le kabyle au nord d'Algérie, le Touareg au sud d'Algérie, au Mali et Niger, le cheleuh au Maroc.

La langue arabe a été imposée sur ce peuple, mais après une grande défense et résistance, les kabyles ont vécu une affirmation de leur langue et par conséquent de leur identité. « *Après de longues années de silence et d'interdit, la question de la langue et de la culture berbère a enfin gagné droit d'être matière à débat.* »<sup>6</sup>. Cette déclaration d'affirmation de la langue kabyle, a résulté des plusieurs refus des ordres établis par L'état Algérien : « *Ce droit légitime a été arraché de force. Il est le fruit de plusieurs actions de protestation et de révolte contre certaines expressions de la chaire berbère de l'université d'Alger en 197* »<sup>7</sup>.

### **1.5. Les variations linguistiques en Algérie :**

Le phénomène de variations linguistiques est l'un des plusieurs problèmes connus dans les sociétés. Plusieurs sociolinguistes ont essayé de trouver des définitions à ce phénomène actuel. L'un de ces plusieurs était William Labov, ce dernier a présenté le terme de variation et le définit comme suit : « *comme un moyen pour saisir une propriété des langues, qui offrent différentes façons de dire la même chose* ». <sup>8</sup> Dans ces premiers textes, Labov cherchait les propriétés qu'une unité devait posséder pour qu'elle puisse être traitée comme une variable : a) avoir une fréquence élevée b) être à l'abri de toute maîtrise consciente du locuteur c) faire partie d'une structure plus large d) être quantifiable sur une échelle linéaire.

Aujourd'hui et après des études récentes faites sur ce qu'on appelle variations linguistiques, et à partir des analyses profondes, les résultats montrent qu'il n'y a pas de société qui a une variété unique, car il est impossible de trouver un individu qui ne maîtrise qu'une seule variété de langue. Cette variété, sert à changer la façon d'exprimer les choses et de construire des paroles à fin de dire et désigner les mêmes objets sous des différents manières. Plusieurs raisons et facteurs sont derrière l'éclatement de l'utilisation de ces variations, dans les diverses communautés, les raisons sociales sont les plus fréquents.

---

<sup>6</sup> Cité dans [makabylie, ma kabylie.wifeo.com/la langue-kabyle.php](http://makabylie.ma/kabylie.wifeo.com/la-langue-kabyle.php) que cette citation est de (Louanouci ; 1998 :137)

<sup>7</sup> Ibid.

<sup>8</sup> Françoise GADET, université de Paris X. La VARIATION, PLUS QU'UNE ECUME p. 5

On prend comme exemple, le cas de L'Algérie. La présence du colonisateur français dans celle-ci, après l'indépendance 1962, le bagage linguistique chez les locuteurs Algériens est changé de celui d'avant. La langue française celle du colonisateur, été apprise à l'école comme une langue étrangère première, une langue qui est imposée avec un système politique qui vise à la généraliser dans tous les organismes.

L'Algérie est devenue un pays plurilingue avec des variétés de langue qui va la conduire à une situation de multiforme et de complexité : l'arabe classique et le français, et n'oublions pas l'arabe dialectale et le berbère. « *La dénomination de ces 'langues' procéderait plus d'une illusion positive* »<sup>9</sup>. Ce phénomène de variation linguistique à arriver jusqu'aux usages médias, cette dernière est pleines d'activités plurilingues avec des diverses codes

## **2-La culture**

Pour comprendre mieux la nature de la culture nous devons étaler ses caractéristiques essentielles :

- La culture est universelle en tant qu'acquisition humaine, l'institution familial, les arts, les contes, le langage... etc. Mais chacune de ses manifestations locales ou régionales peut être considérée comme unique, quiconque qui rencontre, même au sein de son pays, un genre de vie différent du sien, constate aisément qu'ils s'agissent de deux groupes ayant des coutumes qui ne sont pas identiques dans les détails.
- La culture est stable, mais elle est aussi dynamique et manifeste des changements continus et constants, quoiqu'elle soit prise comme stable, l'opposition du présent au passé, révèle se changement inaperçu qui n'est pas au moment constatable, comme une vieille photographique monte le changement de la mode.
- La culture remplit, et dans une large mesure détermine, le cours de nos vies, mais s'impose rarement à notre pensée consciente, elle dépasse les individus, considérée comme réalité objective de point de vue philosophique, vu qu'elle échappe au contrôle de l'homme, l'individu ne peut pas saisir ni manipuler la

---

<sup>9</sup> Cité dans Laboration langage et société, université Ibn Tofail Knitras que cette citation est de Auroux, 2004, p.128

globalité de sa culture au contraire c'est lui qui est considéré un de ses instruments passifs. De point de vue psychologique, la culture est l'élément appris du comportement humain, qui explique les réactions instinctives qui sont résultat d'assimilation de la culture de son groupe, par l'individu.

## **2.1 .Les éléments d'une culture**

Les constituants de la culture varient d'une société à une autre, ils sont en général présent dans toutes les cultures du monde et en constituent des points majeurs, tels « *le langage, les valeurs, les croyances, les traditions, et coutumes que les gens partagent et apprennent* »<sup>10</sup>.

- Les coutumes : des pratiques établies sur une très longue durée, propres à une classe ou un groupe ethnique.
- Les croyances : des idées partagées, sur ce qui est bien de ce qui est mal.-
- Les valeurs : des idées propres à un peuple indiquant ce qui est vrai de ce qui est faux.
- Le langage : est l'un des éléments vecteur qui nous permet de confectionner, manipuler et faire partager la culture au sein d'une société.

## **3. La relation entre la langue et la culture**

La langue et la culture en tant que deux phénomènes sociales, s'influencent mutuellement et maintiennent une corrélation réciproque, qui peut se situer à divers niveaux et aspects. A ce propos on peut citer Philippe Blanchet<sup>11</sup> :

*«... rappelons que langue et culture sont une construction sociale permanente indissociablement liée, un processus complexe et non un produit fini, homogène et tranché. Une culture constitue ainsi, elle aussi, un système complexe et une globalité ouverte et organisée, abstraction émergente qui n'existe que par les pratiques affectives des acteurs culturels. »*

---

<sup>10</sup> Mentionnée par Elodie GEROME, « Les éléments constitutifs de la diversité culturelle », Richard PORTER and Larry SAMOVAR, « the language, values, beliefs, traditions, and customs people share and learn », 2001, citation dans ADLER Ronald B., ROSENFELD Lawrence B., PROCTOR II Russell F., Interplay (the process of Interpersonal Communication) , Chapter twelve : Culture and Communication, New York, Ed. Oxford, 2004, 9<sup>e</sup> édition, page 329. Source : [http://diversitesmondiales.over blog.com/pages/Les\\_elements\\_constitutifs\\_de\\_la\\_diversite\\_culturelle-4180044.htm](http://diversitesmondiales.over blog.com/pages/Les_elements_constitutifs_de_la_diversite_culturelle-4180044.htm)

<sup>11</sup> P. Blanchet .2000. *La linguistique de terrain, méthode et théorie, une approche ethnographique* .Rennes : Presse universitaires, 113-114

Une des corrélations, est entre le niveau phonologique et quelques aspects culturels, même s'il y a un consentement au sein de la communauté scientifique qu'on ne peut pas prouver aucune corrélation. Au niveau de la morphologie, il y a des anthropologues qui ont tenté de démontrer qu'il y a une corrélation directe entre des aspects morphologiques particuliers d'une langue et les attitudes socioculturelles.

Chaque langue exprime et occupe la réalité selon sa manière de voir les choses et cela dépend de la culture de la communauté. De ce fait il est admis de dire, selon Mounin que les langues « *découpent différemment l'expérience que ont les hommes du monde.* »<sup>12</sup>

En effet ces deux entités représentent deux systèmes symboliques composés de signes conventionnels. Ces derniers servent comme moyens de transmission d'informations adoptés par des individus appartenant à la même communauté linguistique.

Dans cet ordre d'idée selon Boas « *les paroles d'une langue sont adoptées au contexte de référence* »<sup>13</sup> c'est -à- dire que pour les membres appartenant à une même communauté linguistique, la compréhension des messages est assurée du fait qu'ils utilisent un code commun et les expressions utilisées réfèrent à une même réalité extralinguistique. En ce qui de la causalité, Boas voit que la langue est influencée par quelques états de la culture.

Les études qui portent sur lexicologie, sont polarisées non seulement sur le contenu du vocabulaire mais également sur sa structure, et c'est dans le niveau sémantique, qu'on se prête des inférences culturelles. L'école qui étudie ces rapports là, de ce point de vue, est l'école américaine de l'ethnoscience (ou ethnographie sémantique) et l'école française de sémantique générale (Greimas et Pottier), les américains en tendance aux études anthropologiques plutôt que linguistiques.

L'école structurale reste la plus forte, avec son grand promoteur Lévi-Strauss, considère que langue et culture ne sont pas deux phénomènes découpés en deux niveaux, mais plutôt doivent être considérés globalement, comme deux systèmes : «... *langue et culture sont deux modalités parallèles d'une activité fondamentale: je pense ici à cet être présent parmi nous, bien que nul n'ait songé à l'inviter à nos débats : l'esprit humains* ». <sup>14</sup>

---

<sup>12</sup> G.Mounin, *Les problèmes théoriques de la traduction*. Gallimard, Paris, 1963

<sup>13</sup> Boas : <http://www.xuolaroblite.it>

<sup>14</sup> C. Lévi-Strauss, « Linguistique et anthropologie » anthropologie structurale, Paris, Plon, 1958, P.81, cité par José MAILHOT, p. 206

La fonction essentielle des deux systèmes se résout à l'échange, à la communication, cette approche considère qu'il y a une analogie qu'elle établit entre la langue et la culture au niveau de l'architecture.

La communication peut en général être définie comme un processus de transmission de messages réalisé entre un émetteur et un récepteur. Afin d'exprimer ses désirs, ses sentiments ses pensées aussi fidèlement que lui permet sa première langue d'acquisition, le locuteur algérien produit des énoncés qui présentent des écarts par rapport à la langue cible. Les énoncés traduisent soit une fausse équivalence structurelle soit une maladresse sémantique.

Malgré la relation historique entre l'Algérie et la France mais le fossé culturel entre les deux est plus au moins grande, non seulement par la distance géographique qui sépare ces deux aires mais par les spécificités culturelles qui les caractérisent. Par exemple un locuteur français de confession chrétienne comprendrait sans difficulté l'expression (le baiser de Judas). Dans ce sens, la majorité des peuples européens outre leur diversité culturelle, partagent une culture de base fondée depuis des siècles sur des valeurs historiques et religieuses communes. Ces facteurs facilitent l'intercompréhension. Contrairement aux locuteurs algériens qui trouvent des difficultés considérables à cause de leur appartenance à une autre aire culturelle et religieuse.

Pour communiquer l'individu s'efforce d'exprimer. Il emploiera certaines structures qui sont particulières car traversées par l'histoire culturelle de son pays, telles que les expressions idiomatiques et proverbes. Ces éléments de la langue posent souvent des problèmes de compréhension et d'interprétation pour un locuteur non natif. Pour franchir ces problèmes, le locuteur devrait approfondir ses connaissances culturelles concernant cette catégorie grammaticale.

Pour ce qui est des idiotismes, ils reflètent par exemple la culture religieuse d'un peuple, son mode de vie, sa conception du monde etc. Ces expressions font partie du langage quotidien. Elles sont utilisées spontanément, sans que le locuteur ne réalise qu'elles comportent des métaphores ou des allusions. Les difficultés observées chez les locuteurs ne résident pas uniquement dans une méconnaissance de la langue, sa phonologie, sa sémantique, sa syntaxe. Mais, elles tiennent, en particulier, à une ignorance de la référence culturelle. Donc maîtriser une langue, c'est maîtriser une culture et cela passe nécessairement par la maîtrise des expressions figées. Le locuteur

natif ne rend pas toujours compte de l'idiomaticité de sa langue maternelle, ce qui provoque des erreurs de traduction.

Comme preuve, on propose cette expérience relatée par F.J.Hausman (1997) :

*« Une jeune Française qui fait son premier séjour en Allemagne (...) traduit mot à mot en allemand j'ai mal au cœur , ne se doutant pas une seconde que le cœur n'est peut être pas le siège de la digestion dans l'optique des Allemands ou de la langue allemand .Elle ne sera d'ailleurs pas à un mal entendu près , puisque le mot allemand que les dictionnaires doutant comme équivalent de digestion fait plutôt penser à l'intestin qu'à l'estomac et que le fameux foie français ( j'ai le foie patraque /une crise de foie /mon foie /connais pas) n'a rien à voir avec cet organe et doit par conséquent se traduire tout autrement [...]Cela est par fois révélé par le comportement des dictionnaires qui ignorent certains locuteurs ou , s'il les recensent , se dispensent de les expliquer. »<sup>15</sup>*

Cette expérience révèle la place primordiale que revêt le culturel du point de vue de la traduction mais aussi de l'inconnaissance par le locuteur des relations intimes qui lient la langue et la culture. *« Les données de culture générale liées à l'apprentissage de l'enfant au à la scolarité, à l'éducation locale qui enseigne les « nuances »... autrement dit l'ensemble des références acquises au cours de l'éducation. »* (Laurian 2004), d'où la difficulté de l'exercice des expressions figées.

Si l'on admet que les locuteurs de différentes langues organisent des réseaux semblables des phénomènes langagiers, par exemple des métaphores axées sur des parties de corps *« les expressions obtenues dans chacune des langues apparentées apparaissent sémantiquement opaques et posent des problèmes de traduction, comme tenu d'environnements voisins. »<sup>16</sup>*

---

<sup>15</sup> F.J.Hausman (1997), « Tout est idiomatique dans les langues », M. Martins –Baltar.

<sup>16</sup> VALLIA, A & VILAGINES SERRA,E .1998, « Locution figées comprenant un nom corps en espagnole et en français.

Cette interpellation met bien en évidence que le figement en tant que phénomène universel reste singulier, propre à chaque langue même s'il on peut établir entre les langues des rapprochements syntaxiques, caractérise la culture du figement, la culture vue à travers le figement c'est –à – dire les expressions figées reflètent la culture.

*Chapitre II*  
*le Figement dans la Langue*



Toutes les langues du monde développent des expressions qui n'ont pas nécessairement d'équivalant littéraux dans d'autres langues. Ces expressions dites figées ou idiomatiques se transmettent de génération en génération. Elles se témoignent de la créativité des gens qui les parlent. Le phénomène du figement est considéré comme le reflet du patrimoine culturel d'une communauté linguistique.

La maîtrise d'une langue repose sur un ensemble de connaissances et de compétences. Pour atteindre un haut niveau de compétence dans une langue donnée ; il ne suffit pas de connaître un grand nombre de mots et de savoir appliquer les règles de grammaire : il est également essentiel de comprendre et d'utiliser les expressions propres à cette langue, car celles-ci permettent de s'exprimer de façon juste et naturelle dans la langue cible.

## **1. La terminologie du figement**

Le phénomène de figement a été occulté par l'absence de dénominations conventionnelles et de définition rigoureuse de sorte qu'on est en présence de strates définitionnelles très souvent incompatibles, selon Gaston GROSS (1996)<sup>17</sup>, la confusion terminologique qui règne dans ce domaine due à deux raisons majeures : les différents aspects et dimensions perçus du figement et la terminologie propres à chaque linguiste.

### **2.1. Les différents aspects et dimensions perçus du figement**

Pour illustrer cette question nous allons analyser les définitions du Dictionnaire de linguistique (Larousse) : « *Le figement est un processus linguistique qui, d'un syntagme dont les éléments sont libres fait un syntagme dont les éléments ne peuvent être dissociés. Ainsi, les mots composés (compte rendu, pomme de terre, etc.) sont des syntagmes figés.* »<sup>18</sup>

---

<sup>17</sup> GROSS, Gaston., Les expressions figées en français, Ophrys, France, 1996 ,3.

<sup>18</sup> DUBOIS J .et al .*Dictionnaire de linguistique*, Larousse, Paris, 1973.

Nous remarquons que cette définition ne rende en compte que les syntagmes et leur passage de liberté au figement et passe sous silence d'autres entités comme la sémantique de ces suites.

Cependant, ce même ouvrage définit le terme idiomatique en insistant sur l'aspect sémantique des expressions figées. « *On appelle expression idiomatique toute forme grammaticale dont le sens ne peut être détruit de sa structure en morphèmes et qui n'entre pas dans la constitution plus large : Comment va tu ? Haw do you do ? Sont des expressions idiomatiques.* »<sup>19</sup>

Alors le figement est pris de ce terme et de cette définition, du point de vue sémantique en évoquant la non-compositionnalité du sens et les aspects syntaxiques sont à leur tour négligés. Gaston GROSS critique cette définition en disant : « *On ne perçoit pas clairement pourquoi on affirme que dans la phrase (comment va tu) le sens n'est pas compositionnel.* »<sup>20</sup>

Passons maintenant à une autre définition qui relève du même domaine .Le terme idiotisme est défini dans ce même dictionnaire comme suit :

« *On appelle idiotisme toute construction qui apparait en propre à une langue donnée et qui ne possède aucune correspondance syntaxique dans une autre langue Le présentatif c'est est idiotisme un gallicisme propre au français ; Haw do you do est un anglicisme* »<sup>21</sup>

Par ailleurs, d'autre terme comme « *mot composé* » implique par sa définition un autre aspect du figement qui est l'aspect de morphologie .En effet, ce terme est ainsi défini « *On appelle mot composé deux ou plus de deux morphèmes lexicaux et correspondent à une unité significative : chou-fleur, malheureux ; pomme de terre sont des mots composés.* »<sup>22</sup>

Cette notion tend à proposer la composition à la dérivation, ce qui n'est pas toujours pertinent .Le caractère flou et contradictoire de ces définitions apparait

---

<sup>19</sup> Ibid.

<sup>20</sup> Ibid.

<sup>21</sup> DUBOIS J et al.cit.

<sup>22</sup> Ibid.

clairement quand on s'aperçoit que le mot malheureux est classé, tantôt composé tantôt comme dérivé.

Ces constatations faites par Gaston GROSS l'on amenées à justifier cette confusion par l'absence de critère précis et en nombre déterminé, en vertu desquels on peut définir le figement.

## **2.2. Terminologie propre à certains linguistes**

D'abord, ce fait linguistique dit « *figement* » pouvait avoir une origine « externe » et faire référence à des événements historique, mythologique, religieux ou constituer des réminiscences littéraires. Ce c'est à quoi aurait abouti D.Gaaton (1904) qui « *a mis l'accent sur le fait que le figement représente l'insertion d'une langue dans l'histoire.* »<sup>23</sup>. Le figement peut, d'autre part, relever de l'histoire linguistique interne.

Le Dictionnaire de Linguistique et des Science du Langage (1994) énonce que

*« ... le figement est le processus par lequel un groupe de mots dont les éléments sont libres devient une expression dont les éléments sont indissociables. Le figement se caractérise par la perte du sens propre des éléments constituant le groupe de mots, qui apparait alors comme une nouvelle unité lexicale, autonome et à sens complet, indépendamment de ses composants. »*<sup>24</sup>

Pour le Petit Robert, qui ne s'attarde pas sur la différence entre expression et locution, c'est l'espace syntaxique bloqué qui est souligné sur lequel il est expressément insisté compte tenu de la mauvaise analyse qui en est généralement faite : « *Expression, locution figée ; dont on peut pas changer les termes et qu'on analyse généralement mal.* »<sup>25</sup>

Dans la même perspective, George Misri définit comme suit la notion :

*« Tout groupe de monèmes qui présente un blocage total ou quasi-total des axes paradigmatique et syntagmatique, c'est-à-dire une impossibilité ou*

---

<sup>23</sup> GAATON, D « les locutions verbales : pourquoi faire ? », Revue roman, 16/1-2, p49-73,1981

<sup>24</sup> Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage, DUBOIS, J., Paris, Larousse, 1994.

<sup>25</sup> Le Petit Robert, DLF, 1990, art .Figement.

*une réduction importante des possibilités de commutation et/ou d'expression partielle. »<sup>26</sup>*

O. Ducrot, dans dictionnaire de linguistique et des sciences du langage (1994) définit le phénomène comme suit :

*« Figement : le figement est le processus par lequel est désigné un groupe de mots dont les éléments sont indissociables... Le figement se caractérise par la perte du sens propre des éléments constituant le groupe de mots, qui apparaît alors comme une nouvelle unité lexicale, autonome et sens complet, indépendamment de ses composants. »<sup>27</sup>*

Il n'est jamais question de « locution » pour désigner les séquences figées tout comme il n'est jamais question de « syntagme » pour se référer aux séquences libres, diront ses spécialistes, dont H-A .Ibrahim.

J.C.ANASCOMBRE (1990) définit le figement comme étant un processus au terme duquel le locuteur n'est plus capable de déterminer le sens d'une séquence à partir de celui de ses constituants. Sa compréhension requiert sa saisie globale à l'instar d'un monème lexical.

Plus généralement, on trouve dans le Dictionnaire de la Linguistique de Georges Mounin, que lorsqu'un syntagme a la fréquence et la spécificité d'un monème unique, il tend à être traité comme un monème unique : ses composants étant considérés comme indissociables. Les syntagmes tels, « *un bon à rien* », « *un vas nus pieds* », « *battre le pavé* » sont dits figés. Ce phénomène est caractérisé par une perte de la conscience du sens propre au monème lorsque celui-ci se trouve fréquemment associé avec la même signification dans différents syntagmes.

Pour désigner « *ce phénomène que constituent les expressions figées* », Maurice Grosse a recensé dans la terminologie y afférente, des dénominations usuelles et communs dans certains cas (locution, expressions figées, noms composés ...), et des dénominations

---

<sup>26</sup> MISRI George, Le figement linguistique en français contemporain, thèse de doctorat, soutenue par Misri. , Université René Descartes, Paris V , 1987

<sup>27</sup> DUCROT, O., TODOROV, T. Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage, 1974, art. Figement

Pour désigner « *ce phénomène que constituent les expressions figées* », Maurice Grosse à recensé dans la terminologie y afférente, des dénominations usuelles et communs dans certains cas (locution, expressions figées, noms composés ...), et des dénominations spécifiques dans d'autre cas (synapsie, synthèse ...). Différents auteurs sont à l'origine de ces diverses dénominations.

Salah Majri, « figement et dénomination » (Université de Tunis 1), selon lui :

*« Le figement qui commence à peine à faire partie des préoccupations majeures des linguistes, n'a pas pour autant bénéficié jusque-là d'une définition relativement reconnue par tout le monde. Il demeure une notion obscure rappelant d'autres termes qui couvrent plus ou moins le même contenu comme lexies complexe , phraséologie , syntagmes lexicalisés , expression idiomatique , locution ;etc. »<sup>28</sup>*

Ainsi le terme de figement permet de rendre en compte à la fois de phénomènes de natures très diverses, mais qui ne sont pas indépendamment les unes aux autres.

Aussi dans la posture de Maria Helena Svensson de Umea Universitet dans « Critères de figement et conditions nécessaires et suffisantes » où elle écrit en introduction

*« Dans le cadre des études q 'on appelle généralement phraséologique , de nombreux chercheurs ont examiné les expressions figées et proposé des définitions des notions d'idiome , de locution, de proverbe et d'autres types d'expressions qui appartiennent à la catégorie dite figées.*

*Notre emploi du terme expression figée est générique et réunit tous ces types d'expressions. En ce qui concerne le terme figée, cette notion décrit, dans notre terminologie, le fait qu'une expression soit mémorisée par les locuteurs d'une langue. Elle est figées « cognitivement » plutôt que syntaxiquement. Cela veut dire que les locuteurs savent que les mots apparaissent ensemble dans telle ou telle construction et que l'utilisation de l'expression en question est conventionnelle et partagée de la plupart des locuteurs. »<sup>29</sup>*

---

<sup>28</sup> MEJRI, S., Actes du colloque de Tunis portant sur « le figement lexical »1998.

<sup>29</sup> SVENSSON, Maria Helena « critère de figement et conditions nécessaires et suffisantes » ,Umea Universitet, Nr.16-2002/2 Oslo 12.auguste 2002

Revenons à Salah Mejri, qui ne prétend pas rendre compte de l'extrême complexité de ce phénomène, considère qu'en attendant aux études qui lui sont consacrées par Makkai (1972), Grisiano (1983), G. Gross (1996), M. Gross (1988), nous pouvons postuler à une définition qui s'en approcherait de très près :

« *Le figement est un processus linguistique inhérent aux langues naturelles par lequel des séquences linguistiques, initialement employées comme séquences discursives libres, se trouvent, pour des raisons diverses, partiellement ou entièrement solidifiées : elles sont ainsi versées dans l'une des catégories linguistiques dans le cadre de laquelle les constituants perdent leur autonomie individuelle pour participer à la configuration de la nouvelle unité polylexicale ainsi constituée.* »<sup>30</sup>

André Martinet, dans un article intitulé *Syntagme et Synthème*, paru en 1967, a introduit le terme *Synthème* qui comprend selon lui : une séquence formée de plusieurs monèmes lexicaux fonctionnent comme une unité syntaxique minimale. Cette notion comprend aussi des mots dérivés comme *désirable*, *refaire* au même titre que les mots composés.

B. Poitier (1987) opte pour d'autres termes *Lexie composée* qu'il définit comme un ensemble comprenant plusieurs mots intégrés : *Brise -glace* et *lexie complexe* qui est pour lui une séquence figée comme *faire une niche*, *en avoir plein le dos*. Poitier considère la structure *avoir peur* comme séquence figée ce que Gross réfute « *puisque peur est un substantif prädicatif que le verbe avoir est un verbe support qui peut être effacé après la formation de relative : Luc a peur, la peur que Loc a.* »<sup>31</sup>. On note, aussi que la définition de la lexie ne montre pas le figement est syntaxique seulement ou aussi sémantique.

Dans ce même sens, Marie Véronique Le Roi, au cours de sa recherche sur les locutions verbales figées évoque cette idée sous intitulé de *profusion terminologique*. Dans cette section, elle affirme que, pour décrire le figement les auteurs ont proposés différents termes qui leur permettent d'exprimer les nuances dans leur théorie du figement.

---

<sup>30</sup> MEJRI, S., *La figement lexical. Descriptions linguistiques et structuration sémantique*. Publication de la Faculté des lettres Manouba, Tunis, 1997

<sup>31</sup> GROSS, Gaston.cit, p.5

Elle commence par certains auteurs classiques qui ont proposé de différentes dénominations illustrant, en fait les points de vue théoriques divergents et elle insiste sur l'idée que le figement est un phénomène irrégulier. Ainsi, Ferdinand de Saussure parle dans ses fameux Cours de Linguistique Générale (1916) d'expression ou de locution toute faite. Cette qualification laisse transparaître le caractère immuable inhérent à ce type d'expression :

*« Le propre de la parole, c'est la liberté des combinaisons .Il faut donc se demander si tous les syntagmes sont également libre .On rencontre un grand nombre d'expressions qui appartiennent à la langue ; ce sont les locutions toute faites, auxquelles l'usage interdit de rien changer [...]. »<sup>32</sup>*

En suite, son disciple Charles Bally consacre, dans son *Traité de stylistique* un chapitre aux locutions phraséologique .Il distingue deux types de ces locutions :

a- *Les séries* phraséologiques qu'il a ainsi définies :

*« Les éléments du groupe conservent leur autonomie, tout en laissant voir une affinité évidente qui les rapproche, de sorte que l'ensemble présente des contours arrêtés et donne l'impression du déjà vu. »<sup>33</sup>*

Charles Bally parle ici d'une affinité et d'un rapprochement entre les éléments des groupes de mots qui assure une cohésion relative des termes et compare ce phénomène à l'impression de déjà vu. Ce phénomène serait d'après Véronique Le Roi le figement dont parleraient d'autres linguistes ultérieurement.

b- les unités phraséologique sont les locutions où la cohésion des termes est absolue et s'il définie comme suit :

*« Une unité phraséologique représente un groupe de mots où « Les mots qui composent le groupe perdent toute signification et l'ensemble seul en a un [...] Cette signification doit être nouvelle et non équivalente à la somme Significations des éléments. »<sup>34</sup>*

Charles Bally désigne par le terme unité phraséologique les expressions figées proprement dites. En effet, il parle d'une cohésion absolue des termes. Néanmoins,

---

<sup>32</sup> Ferdinand de Saussure, Cours de Linguistique Générale (1916)

<sup>33</sup> BAILLY, Charles, *Traité de stylistique française, librairie George*, Paris, 1951.

<sup>34</sup> Ibid.

Véronique Le Roi est d'avis que Bally privilégie le critère intuitif pour la distinction des locutions phraséologiques.

En 1985, Maurice Gross emploie la qualification figée pour désigner certaines phrases, en fait il parle de phrase figée dans le cadre de ses travaux qui s'inscrivent dans la théorie de lexique-grammaire. Dans son approche, la phrase constitue l'unité sémantique de base ; les mots ou les morphèmes ne sont donc pas dans le cadre de ses travaux des unités minimales. Il n'est jamais donc question de locution pour désigner les séquences figées tout comme il n'est jamais question de syntagme pour se référer aux séquences libres.

### **3-Quelques définitions : Collocations, locutions, expressions figées, proverbes**

#### **3.1. Les collocations**

Le concept de collocation est difficile à définir parce qu'il est dynamique. Les collocations sont des expressions appartenant à la catégorie des phénomènes phraséologique. La phraséologie est un vaste domaine des recherches linguistiques, que Rey et Chantreau, dans leur dictionnaire des expressions définissent comme : « *il s'agit de phraséologie, c'est-à-dire un système de particularités expressive liées aux conditions sociales dans lesquelles la langue est actualisée, c'est-à-dire des usages.* »<sup>35</sup>. Dans cette définition on voit apparaître phraséologie et locution comme synonymes, mais la dénomination locution est privilégiée.

En linguistique, une collocation est une cooccurrence privilégiée, un rapprochement de terme qui, sans être fixe, n'est pas fortuit comme : « *voix sauve, tire profit, calme olympien, prendre soin, avoir tort, avoir raison ...* »

La désignation « *collocation* » est d'origine anglaise. Lucie Langlois, (Bitexte, bi-concordance et collocation, 1996)<sup>36</sup> rappelle que le terme collocation a été proposé par J.R.Firth (1997) et que comme beaucoup de termes et concepts méthodologiques en linguistique et en lexicographie, les spécialistes divergent sur sa définition que sur sa désignation.

---

<sup>35</sup> Rey et Chantreau 1989, préface, p.4

<sup>36</sup> **Bitexte, bi-concordance et collocation** Thèse déposée en décembre 1996 par Lucie Langlois sous la direction de Roda P. Roberts pour l'obtention de la Maîtrise en Traduction (Université d'Ottawa)



Contrairement aux anglais qui ont adopté l'idée et le vocable proposés par Firth les linguistes français ont utilisé une terminologie spéciale, recourant à des termes plus au moins synonymes tels que cooccurrences ; phraséologie puis phraséologismes (E. Lipchitz) ; *unités idiomatiques* (Maurice Pergnier, 1980) ; *combinaisons libres*.

Il fallu attendre 1974 pour voir George Mounin inclure le terme *collocation* dans son dictionnaire tout en prenant la précaution d'avertir sur le fait que collocation est « *surtout employé par les linguistes anglais*. ». De puis, son usage s'est propagé dans les travaux des linguistes francophones et son emploi s'est maintenant banalisé.

La définition de fait linguistique désigne par le terme de collocation, en fin convenue et adoptée par les linguistes et lexicographes français, n'a pas été aisée à établir. D'abord, celle de Firth péchait par son imprécision, voir son actuelle du terme ; ce n'est qu'en s'y inspirant que les linguistes contemporains définissent la collocation en terme de : « *combinaison phraséologique de deux ou plusieurs mots dans laquelle les mots composants, quoique soumis à une contrainte lexicale, gardent encore leur autonomie de sens* » (S.Q. Liang)<sup>37</sup>

Lucie Langois (1996)<sup>38</sup> qualifie ce phénomène de langue « *de combinaison qui sont constitués de mots qui s'attirent l'un l'autre*. »

Divers paramètres entent en jeu dans la caractérisation des collocations et leur distinction. Des chercheurs, à l'instar de D.J.Allerton (1984), utilisent des critères multiples .Allerton, que cite L.Langlois, utilise le mot « *cooccurrence* » et classe ce fait de langue « *par niveau de restrictions : syntaxique, sémantique et locutionnelles*. » . Selon que ces collocations dépendaient « *exclusivement de combinaisons tributaires de la syntaxe* », que « *l'acceptabilité de certaines combinaisons [soit] régie au niveau de la sémantique* » ou qu'elles soient « *arbitraires et imposées par la langue* » à l'instar des « *locutions toutes faites* » de Ferdinand de Saussure (1964).

Ecartant la catégorie fondée sur le critère, qui sont régies par des restrictions syntaxique, Lucie Langlois(1996)<sup>39</sup> note que « *c'est surtout les deux catégories, qui sont*

---

<sup>37</sup> LIANG, S.Q., « A propos du dictionnaire français-chinois des collocations française », en Cahiers de Lexicologie 59, 1991-1992, p.151-167

<sup>38</sup> LANGOIS, L.

<sup>39</sup> Ibid.

*régies par des restrictions sémantique et locutionnelles, qu'on nomme également collocation ».*

D'autres linguistes proposent d'autre typologie allant de celles très restreintes à celle dites ouvertes. Cette dernière catégorie, selon, Cowie (1994)<sup>40</sup> « *inclut des combinaisons de mots qui, sur le plan de la sémantique, sont tellement généraux qu'ils peuvent être combinés de façon quasi-illimité* ».

Les collocations restreintes, par contre, *donnent à voir des combinaisons de mots* beaucoup plus intéressantes sur le plan de la lexicographie puisque le sens du premier mot détermine le choix de l'autre ou des autres mots qui entrent dans la combinaison de la collocation.

Pour sa part, Benson (1989), établit un classement pratique des collocations des répartissant en deux grandes catégories qu'il appelle collocations grammaticales et collocations lexicales.

a) Les collocations grammaticales :

Appelées aussi constructions (Haussman, 1990), se présentent le plus souvent sous forme d'un verbe/ noyau environné par d'autres éléments, selon Benson (1986)<sup>41</sup>, « *d'un mot dominant suivi d'une unité subordonnée (souvent une préposition ou une structure grammaticale, comme un infinitif ou une proposition* ».

b) Les collocations lexicales :

Elles sont, généralement formées de deux composantes lexicales d'importance plus au moins égale. Typiquement, établit Lucie Langlois, les collocations lexicales sont formées de noms, d'adjectif, de verbe et d'adverbe, à l'image des exemples suivants ou nous marquerons pareillement les deux unités ont d'égale valeurs :

- L'orage /éclate.
- Un célibataire /endurcie.

---

<sup>40</sup> COWIE, Publication, cité par Majri S. Le figement lexical. Descriptions linguistiques et structuration sémantique. Publication de la Faculté des lettres Manouba, Tunis, 1997

<sup>41</sup> BENSON, 1986, cité par Mejri S., *Le figement lexical. Description linguistique et structuration sémantique*. Publication de la Faculté des lettres Manouba, Tunis

### **3.2. Les locutions**

Pour le dictionnaire de linguistique et des sciences du langage (1994), l'entrée en question est suivie de cette définition : « la locution est un groupe de mots (nominal, verbal, adjectival) dont la syntaxe particulière donne à ces groupes le caractère d'expression figée et qui correspondent à des mots uniques. ». C'est une unité fonctionnelle du langage composée de plusieurs mots présentant une unité de sens, appartenant à la langue et devant être apprise en tant que forme globale non divisible. Elle correspond souvent à un caractère métaphorique ou proverbial. On distingue :

- les locutions verbales : prendre l'air, faire semblant, avoir les dents qui rayent le paquet.
- les locutions nominales : faim de loup, mise en scène.
- les locutions adjectivales : mal luné, mi-figue, mi-raisin, bleu des mers du sud.
- les locutions adverbiales : par chance, en vain, d'ailleurs.
- les locutions conjonctives : afin que, même si.
- les locutions prépositionnelles : à l'aide de, par rapport, vis-à-vis.

Selon Alain Rey (1977)<sup>42</sup>,

*« La locution est une unité fonctionnelle plus longue que le mot graphique et appartenant au code de la langue (devant être prise) en tant que forme stable et soumise aux règles syntaxique [...] ». L'expression est cette même réalité considérée comme « une manière d'exprimer quelque chose. » ; elle implique une rhétorique et une stylistique. Etymologiquement, le mot « locution » signifie « une manière de dire » ; la traduction grammaticale attribue l'appellation de « locution » à des séquences inférieures au niveau de la phrase. En effet, les phrases entièrement figées sont généralement appelées expressions idiomatique ».*

### **3.3. Les proverbes**

Le proverbe, selon la définition du Petit Robert (2012), est « une formule présentant des caractères formels stables souvent métaphorique ou figurée, et exprimant une vérité d'expérience ou un conseil de sagesse pratique et populaire, commun à tout un groupe social. ». Il y a plusieurs caractéristiques propres au proverbe, que Schapira (2000) appelle « universaux parémiques ». Pourtant, Visetti et Cadiot (2008) soulignent le fait qu'il est difficile de définir les proverbes.

---

<sup>42</sup> Dictionnaire de Alain Rey et Chantreau, 1997.

A/La syntaxe :

Visetti et Cadiot (2008) relèvent certaines particularités syntaxiques .Ainsi, le proverbe peut être :

- une phrase averbale.
- une phrase avec un noyau propositionnel.
- l'absence d'antécédent du « qui » initial.
- un ordre non conventionnel des mots.

B/ la prosodie :

Visti et Cadoit (2008) soulignent le caractère très souvent binaire du proverbe. Le proverbe est souvent composé de deux parties, la première appelée protase et la seconde apodose .Cela concourt à lui imprimer un rythme particulier sur deux temps qui permet de l'identifier aisément dans le discours.

C/ La sémantique :

Le proverbe appartient au patrimoine lexical commun et à la mémoire collective, il est commun à tout un groupe social.

Selon Kleiber(2000), la structure sémantique du proverbe est de types implicative : un des éléments est conséquence de l'autre comme dans « *tel père tel fils* ».

### **3. 4.Les expressions figées**

Une des notions qui pose problème est celle d'expression figée. Le terme figé nous fait penser en premier lieu à un figement morphologique, où il n'est pas possible d'effectuer de changement sur les parties dont l'expression est constituée. Le sens de ces expressions est généralement figuré, il doit être différemment du sens produit directement par la suite de mots. Elles peuvent être formées à partir d'un groupe de mots ou d'une phrase complète.

Selon Perrin<sup>43</sup> :

---

<sup>43</sup> Perrin, Citation, lexicalisation et interprétation des expressions idiomatiques.

« La notion d'expression idiomatique renvoie à l'ensemble des idiomes d'une langue, à l'ensemble des locutions perçus comme figées par l'ensemble par les usages de cette langue et dont la signification tient à une mémorisation préalable, analogue à celle de n'importe quelle unité lexicale ».

Autrement dit, le sens de cette unité n'est guère l'addition du sens de chacune de ses composantes comme c'est le cas des unités libres de chaîne parlé. Selon Gaston Grosse<sup>44</sup> « le figement est une caractéristique universelle des langues naturelles. »

Selon Corpas Pastor (1996), ces expressions sont des unités phraséologiques, c'est – à-dire des unités formées par au moins deux mots lexicalisés.

#### **4. Quelques distinctions**

##### **4.1. Expression et/ ou locution**

Bruno Lafleur parle de similarité entre expression et locution et de leur définition générale comme un groupe de mots qui exprime une chose, une action ou une idée mais il affirme que « la nuance est bien mince entre locution et expression »<sup>45</sup>.

Cependant, la locution est défini comme tout groupe dans les éléments ne sont pas actualisés individuellement ; c'est une catégorie lexicale que les grammairiens du français subdivise en zones c'est –à- dire en sous- catégories. Il s'agit de locutions adjectivales, locutions conjonctives, locutions interjectives, locutions latines, locutions nominales, locutions phrases, locutions prépositives, locutions pronominales et locutions proverbiales. En effet, on pourrait distinguer le terme locution par son emploi pour les qualifications correspondant aux différentes classes grammaticales : à la hâte est une locution adverbiale ; se chicaner est verbe, avoir maille à partir est une locution verbale ; avar est un adjectif tandis que dur à la détente est une locution adjectivale.

Le nom composé est le seul type de séquence figée à bénéficier d'un terme spécifique, tandis que les différents autres types de séquences figées sont traditionnellement regroupés sous le terme générique de locution.

---

<sup>44</sup> Gaston Grosse, *le degré de figement des noms composés* .1998.p 70

<sup>45</sup> LAFLEUR, Bruno., *Dictionnaire des locutions idiomatiques françaises*. Duculot, Ottawa, 1979,p. 4

Nous remarquons que la confusion se manifeste aussi dans l'intitulé de l'ouvrage de Gaston Gross *Les expressions figées en français* qui est sous-titré comme suit : *Noms composé et d'autres locutions* cette mention nous fait déduire que les locutions représentent une sous-catégorie des expressions figées donc, d'après Grosse les locutions sont des expressions figées et les définit comme « *tout groupe dont les éléments ne sont pas actualisés individuellement* ». <sup>46</sup>

L'expression *un cordon bleu* est considéré comme une locution ou expression figée parce que son sens n'est pas constitué de sens des éléments qui les composent tels qu'ils fonctionnent en dehors de cette séquence, qui a un sens tout à fait indépendant désignant (quelqu'un qui fait bien le cuisine). En plus de leur figement sémantique les locutions présentent un figement syntaxique : on ne peut pas insérer d'adverbe devant l'adjectif *bleu un cordon assez bleu* et on ne peut pas lui substituer un synonyme. En revanche cette expression fonctionne comme unité significative autonome *un excellent cordon bleu*.

Après les recherches des lexicographes ne peuvent s'empêcher de s'interroger si la distinction entre « *expression* » et « *locution* » est pertinente. En effet, les nombreuses recherches académiques qu'ils ont effectuées pour déterminer la définition et les critères de discrimination entre ces deux concepts sont restées vaines.

S.Mejri <sup>47</sup> en conclut que « *les seules définitions existantes sont vague, subjective et non opératoires.* » .

Il s'interroge et répond positivement :

« *Qu'appelle-t-on une locution, une expression !!! La locution est une unité formelle plus langue que le mot graphique au code de la langue et tant que forme stables et soumise aux règles syntaxiques de manière à assumer la fonction d'intégrant. On pourrait dire la même chose d'expression, mais une distinction*

---

<sup>46</sup> Gaston Gross, *Les expressions figées en français : Noms composé et d'autres locutions*, 1996, OPHRYS, p14.

<sup>47</sup> Mejri, S. Cité.

*réapparaît pour peu qu'on mette l'accent sur la genèse des deux termes. »*

#### **4.2. Expressions figées et collocations**

Consécutivement au flou qui baigne encore et toujours la notion de collocation, relativement aux problèmes de définition et les solutions de descriptions fondées sur des critères et des typologies variables selon l'approche linguistique-lexicographique proposée par les linguistes. Le repérage de ces éléments dans les énoncés oraux et écrits est assez difficile. « *C'est qu'elles se situent dans une zone floue, ce que Thierry Fontenelle (1994) appelle l'espace fusionnel entre la combinaison libre, le composé et l'expression figée, dont les frontières sont loin d'être étanches.* »<sup>48</sup>

Pour distinguer expression de collocation, nous emprunterons les critères établis par Liang (1991) même si ce, en comparant ces deux désignations et ce qu'elles recouvrent, a pour objectif d'étudier la collocation. « *Selon Liang, la collocation se démarque de l'expression figée sur trois plans :*

*-l'autonomie des composants.*

*-leur inaltérabilité sémantique.*

*-la substitution possible du collocatif. »*<sup>49</sup>

Même s'ils ne font pas preuve d'autonomie au même degré, les composants d'une collocation sont autonomes et gardent leurs fonctions grammaticales, d'après Liang ; à l'inverse, ils sont solidaires dans une expression figée et fonctionnent comme un monème lexicale. Ainsi, expressions figées et collocations réagissent différemment aux manipulations syntaxique et à la communication par d'autres lexèmes qui viendrait s'y insérer. En effet, tandis que les collocations tolèrent, les expressions figées s'y préservent sans peine d'altération, de dénaturation, rejetant ainsi le caractère d'autonomie des composants

---

<sup>48</sup> LANGLOIS Lucie, Cit.

<sup>49</sup> Liang .Cit

Par inaltérabilité sémantique, Liang confirme la compositionnalité du sens d'une collocation, et partant de ses composants « *ils conservent leur sens, propre au figuré, tandis qu'une expression figée adopte globalement un sens figuré ou métaphorique.* »<sup>50</sup>

Donc en plus, de la contrainte lexicale, l'expression figée se trouve caractérisée par le non compositionnalité de son sens. La collocation présente une certaine transparence caractéristique sinon définitoire de sa nature, à l'inverse l'expression figée met en avant l'opacité sémantique comme trait définitoire.

Quant au critère de substitution possible du collocatif sans changement de sens de la collocation, les expressions figées se démarquent des collocations par le fait qu'il est exclus de substituer un mot ou un groupe de mots par un autre sans attenter à l'intégrité/solidarité des composants formant un tout, et partant, sans altérer le sens.

On prend par exemple la typologie proposée par Grossmann et Tutin (2003), ils distinguent les séquences lexicales phrastiques qui correspondent à des expressions entièrement lexicalisées. Totalement figées, elles n'admettent aucune substitution possible. D'une façon générale, elles comprennent :

- Les proverbes : Ex. Pierre qui roule n'amasse pas mousse.
- Les lieux communs : Ex. A la guerre comme à la guerre.
- Les maximes. Ex. Tu ne tueras point.
- Les slogans. Ex : Tous pour un, un pour tous !
- Les formes usuelles contextuelles. Ex : ça va !

S'il avéré qu'il soit déjà assez difficile de faire la distinction entre une expression figées et une collocation, il est autrement plus onéreux de la distinguer des différentes désignations utilisées par les grammairiens, lexicologues et linguistes , tant leurs formes peuvent se ressembler , voir se confondre .

### **4.3. Les locutions verbales et proverbes**

Même si notre propos concerne les expressions et les phrase figées, plus dans leur généralité que dans leur exhaustivité, il nous semble intéressant de comparer les locutions verbales et proverbes.

---

<sup>50</sup> Ibid.



Certaines expressions verbales sont assimilées à tort à des proverbes par beaucoup de lexicographes. Par exemple « *mettre la charrue avant les bœufs* », « *manger son blé en herbe* ». En effet, c'est que « *manger son blé en herbe* » signifie dépenser par avance un revenu attendu ou bien se précipiter, ne pas faire les choses dans l'ordre.

## 5. Caractéristiques communes entre les expressions figées et les proverbes

A/ Des formes de langage non littéral.

Les expressions figées et les proverbes sont deux formes de langage non littéral. Selon Bernicot et al (2002), le langage non littéral peut être considéré comme « *une absence de coïncidence entre ce qui est dit (signification littérale) et ce que cela veut dire (signification non littérale)* ». En plus des expressions figées et des proverbes, il comprend les métaphores, les demandes indirectes et les énoncés ironiques.

Ces expressions illustrent la non-littéralité du langage puisqu'elles signifient bien autre chose que ce qu'elles expriment : en effet, leur signification conventionnelle n'apparaît pas explicitement dans l'énoncé. Néanmoins, certaines expressions figées et certains proverbes peuvent s'appliquer littéralement dans le discours même si la métaphoricité semble être un trait définitoire de ces expressions.

B/ Le figement.

Certaines expressions ne sont donc jamais utilisées dans une acception littérale. Selon Denhier et Vestiguel (1997), pour être utilisées comme idiomatique, une locution doit être reconnaissable, identifiable comme telle, c'est –à-dire qu'elle doit être posséder un certain degré de figement, ce qui la différencie de la métaphore proprement dite. S'oppose en effet la créativité métaphorique au figement idiomatique.

Alors qu'on peut toujours créer de nouvelles métaphores, les expressions idiomatiques constituent un corpus que l'on peut consigner dans des dictionnaires.

Le figement de l'expression peut être rendu de plusieurs manières. Au niveau de la morphosyntaxe, on considère comme figées « *une séquence de morphèmes qui ne permet pas d'intercalation* ». Au niveau sémantique, les mots qui constituent une lexie complexe (expression idiomatique, proverbes) « n'ont pas d'autonomie contextuelle », si bien que le parcours interprétatif attribue un sens à la lexie mais pas à ses composants (Rastier, 1997).

Shapira (2000)<sup>51</sup> introduit la notion de « *proverbialisation* » qui signifie « *se fixer dans l'usage en tant que proverbe* », « *devenir proverbe et le rester* ». Pour Anscombe (2000), la stabilité du proverbe (figement) vient après que celui-ci est subi plusieurs versions au fil du temps.

Des auteurs ajoutent souvent un autre trait « figé », à savoir un figement d'ordre mémoriel ou psychologique. L'expression en question existerait donc telle quelle dans la mémoire du locuteur. Autrement dit, le locuteur sait que les mots de l'expression forment une unité.

#### C/ Des expressions imagées :

Bien souvent, ces expressions ont recours à l'image et possède un certain caractère métaphorique. En effet, les proverbes fonctionnent comme des images, ils ne sont pas à prendre au sens littéral. Pour les comprendre, il faut passer d'un sens hyponymique et restrictif qui correspondrait au sens littéral à un sens hyperonymique qui serait le sens proverbial. Ainsi « les cordonniers sont les plus mal chaussés » ne se restreint pas seulement aux cordonniers et aux chausseurs (sens littéral) mais s'applique à tous ce qui travaillent pour autrui et qui sont négligent à travailler pour eux-mêmes (sens proverbial) (Kleiber, 2000).

Concernant l'espace sémantique de l'expression idiomatique, il faut particulièrement insister sur l'importance de la dimension imagée et sur les valeurs métaphoriques qui en dépendent. Nous retiendrons toutefois qu'il n'est pas obligatoire de connaître le sens de chaque mot pour comprendre une expression figée (Denhière et Vestiguel, 1997). Exemple : il est probable que peu de gens connaissent la signification du mot « *motus* » dans l'expression « *motus et bouche cousue* » et pourtant cela ne les empêche pas de saisir le sens de l'expression.

#### D/ La phraséologie :

Selon Corpas Pastor ces expressions sont des unités phraséologiques, c'est-à-dire des unités formées par au moins deux mots lexicalisés. Selon Rey et Chantreau (2003), les expressions idiomatiques sont présentes dans toute conversation familière

---

<sup>51</sup> Shapira C, 2000, proverbe, proverbialisation, deproverbialisation. Dans : Anscombe.J.C (ed), Langage 139 ; Parole proverbiale .Paris (81-97)

ainsi que dans de nombreux écrits littéraires. Elles appartiennent au domaine de la « *phraséologie* » qui est « *un système de particularités expressive liées aux conditions sociales dans lesquelles la langue est actualisée ; c'est-à-dire des usages* ». Leur origine est très ancienne. Pour certaines expressions figées et certains proverbes, elle remonterait à 5000 ans. Ils sont le résultat de la créativité du langage : ils auraient les mêmes origines et même processus de création (Montreund, Pierron et Suzzoni, 2006).

## 5- Les critères du figement

Pour pouvoir dire une séquence est figée, celle-ci doit respecter un certain nombre de critères qui ont été établis par des linguistes. La notion de critère a été l'objet d'étude de plusieurs auteurs travaillant sur le phénomène du figement. Par exemple G. Gross (1996) dans son chapitre intitulé la notion du figement où il parle des propriétés communes qui caractérisent les expressions figées, et qui permettent de distinguer si une séquence est figée ou non. Il propose six critères mais la dénomination est différente d'un auteur à l'autre.

### 5.1. La mémorisation

C'est un trait nécessaire d'identification des expressions figées. Il est logique de dire que toutes les expressions seraient mémorisées ou stockées par les interlocuteurs. Il est nécessaire qu'une expression figée soit mémorisée.

| Dénomination  | Termes employés par d'autres chercheurs            | Nom                   |
|---|--|-----------------------|
| Mémorisation<br>le rôle<br>de<br>mémorisation<br>pour les<br>expressions<br>figées. | <i>Etymologie</i>                                  | G. Gross(1996)        |
|   | <i>préfabriqués</i><br><i>séquences préformées</i> | Gulich, Krafft (1997) |

## 5.2 .Contexte unique

Des mots ont un usage très restreint, ils apparaissent seulement à un nombre d'expressions figées. Par exemples les mots *fur* et *lurette* existent uniquement dans les expressions *au fur et a mesure* et *belle lurette*. Le locuteur ne peut pas imaginer l'existence de ces mots en dehors de ce contexte. Ce type de critère nécessaire pour identifier les expressions figées, puisque ce critère n'arrive à identifier qu'un type particulier d'expression figées.

| Dénomination  | Termes employé par d'autres chercheurs             | Nom                   |
|---|--|-----------------------|
| Contexte unique : Le rôle des mots utilisés uniquement dans les expressions figées. | <i>archaïsme.</i><br><i>déficiences lexicales.</i> | Gullich, Crafft(1997) |
|   | <i>éléments archaïque de nature lexicale.</i>      | Schapira(1999)        |

## 5.3. Le non - compositionnalité

La notion de non- compositionnalité ou l'opacité sémantique est souvent évoquée comme caractéristique des expressions figées. Dans une expression traditionnelle, le sens de la séquence est le produit de celui de ces éléments composants. Une suite donnée peut avoir deux lectures possibles, l'une transparente et l'autre opaque.

| Dénomination  | Termes employé par d'autres chercheurs  | Nom                  |
|---|---|----------------------|
| Le non-compositionnalité : La contribution au sens de l'expression par chaque mot qui y figure. | <i>opacité sémantique</i>   | G.Grosse(1996)       |
|   | <i>déficiences lexicales et sémantiques</i>   | Gulich Kraftt (1997) |
|   | <i>fégurative meaning</i>   | Hudson (1998)        |
|   | <i>restrictions sélectionnelles,</i><br><i>non- compositionnalité</i><br><i>valeur intensionnelle, valeur non référentielle</i> | Martin (1997)        |

|  |   |                |
|--|---|----------------|
|  | <i>non-compositionality</i>                 | Moon (1998)    |
|  | <i>conversionality</i><br><i>figuration</i> | Nunberg (1994) |
|  | <i>Séquence dite « opaque »</i>             | Schapira(1999) |

#### **5.4 .Syntaxe marquée**

Les éléments d'une séquence figée ne sont pas susceptibles d'être actualisé.

| Dénomination  | Termes employé par d'autres chercheurs   | Nom                       |
|---|--|---------------------------|
| Syntaxe non marquée :<br>l'importance des constructions syntaxiques rares | <i>non-actualisation des éléments</i>  | G.Gross(1996)             |
|   | <i>déficiences syntaxiques,</i><br><i>anomalies</i>  | Guliche, Krafft<br>(1997) |
|   | <i>anomalous syntax or usage</i>   | Hudson(1998)              |
|   | <i>éléments archaïques de nature morphologique,</i><br><i>éléments archaïques de nature syntaxique,</i><br><i>constructions elliptiques.</i> | Schapira(1999)            |

#### **5.5. Blocage lexicale**

Le blocage lexicale concerne toutes les expressions figées .Dans une séquence figée, il est impossible de remplacer un élément par un de ses synonymes. L'importance de ce critère est évidente lors des traductions.

| Dénomination   | Termes employé par d'autres chercheurs  | Nom             |
|--|---|-----------------|
| Blocage lexical :<br>l'impossibilité d'effectuer des commutations. | <i>degré de figement,</i><br><i>blocage des paradigmes synonymiques,</i><br><i>défigement</i> | G. Gross (1996) |
|  | <i>unexpected collocational restrictions,</i><br><i>unexpected syntactic constraints'</i>     | Hudson (1998)   |
|  | <i>restrictions sélectionnelles</i>   | Martin (1997)   |

|  |   |                |
|--|---|----------------|
|  | <i>l'impossibilité de remplacer l'un ou l'autre des mots du groupe, éléments archaïques de nature syntaxique (ordre des mots)</i> | Shapira (1999) |
|--|---|----------------|

### **5.6. Le blocage grammatical**

C'est l'impossibilité de modifier le genre, le nombre ou le mode et temps des constituants d'une expression figée ainsi que par l'absence totale de transformation par passivation, détachement, extraction ou relativisation.

| Dénomination   | Termes employé par d'autres chercheurs  | Nom                   |
|--|---|-----------------------|
| Le blocage lexical : l'impossibilité de faire des changements syntaxiques. | <i>blocage des propriétés transformationnelles, non-insertion, absence de libre actualisation des éléments composants.</i>  | G. Gross (1996)       |
|  | <i>impossibilité de changer l'ordre des mots dans la séquence figée, la suspension de la variation en nombre des composantes, le segment figé n'admet pas la manipulation transformationnelle, le segment figé ne permet pas l'extraction d'un des composants pour la relativisation, la topicalisation, la voix passive ou la mise en vedette au moyen de la corrélation c'est...que</i> | Shapira (1999)        |
|  | <i>unexpected syntactic constraints</i>   | Hudson (1998:)        |
|  | <i>restrictions de variations ou de transformations.</i>  | Gülich, Krafft (1997) |

|  |                                      |                          |
|--|--------------------------------------|--------------------------|
|  | <i>fixedness</i><br><i>variation</i> | Moon (1998)              |
|  | <i>Inflexibility</i>                 | Nunberg et al.<br>(1994) |

## Conclusion

Les expressions figées ont des multiples facettes (expressions idiomatiques ,collocations, locutions et proverbes) .Elles sont présentés dans toutes les langues du monde car le figement est une notion centrale du langage .Dans notre premier partie ,nous avons présentés une vue d'ensemble sur les différents terminologies du figement , ce dernier est la caractéristique essentiel qui unit toutes les unités phraséologiques, il est donc nécessaire de comprendre tous ses aspects .Le phénomène du figement a été occulté par l'absence de dénominations et de définitions rigoureuses .De ce fait les limites entre les différentes catégories des unités figées ne sont pas toujours faciles à établir et pour illustrer cette question de dénomination et de définition nous allons analyser plusieurs définitions. On a évoqué les critères principaux du figement qui nous permet de distinguer les structures figées des structures libres.

# *Partie Pratique*



# *Chapitre I*

## *Description du Corpus*

Les expressions figées ont une grande importance dans les langues. Les locuteurs natifs utilisent ces expressions dans la vie de tous les jours aussi bien à l'orale qu'à l'écrit. Les mots qui constituent l'expression figée fonctionnent comme une unité. Du point de vue sémantique, on ne peut pas considérer le sens de l'expression comme étant la somme des différents mots qui la composent. S. Masri (1986) rappelle « *le figement ne permet pas des opérations de commutations ou d'expansion ; celles –ci détruisent le figement en lui redonnant le statut de phrase libre* ». Ainsi on ne peut pas commuter l'expression « *mettre les pieds dans le plat* » par « *mettre les mais dans les plats* ». L'expression figée n'admet pas la substantivation, par exemple « *mettre les pieds dans la plat* » ne peut pas être transformé en « *la mise des pies dans la plat* » ; la tournure passive n'est pas acceptée : « *elle a avalée une couleuvre* » n'admet pas « *une couleuvre a été avalée.* ».

Il y a toujours un problème de dénomination de phénomène du figement : « *expression verbale expression figurée* », « *expression proverbiale* », « *locution* » ou « *proverbe* ».

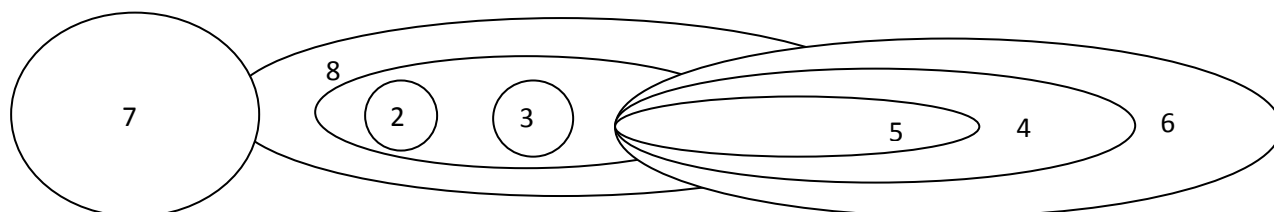
*« Dans le cadre des études qu'on appelle généralement phraséologique , de nombreux chercheurs ont examiné les expressions figées et proposé des définitions des notions d'idiome , de locution , de proverbe et d'autre types qui appartiennent à la catégorie dite figée.*

*Notre emploi du terme expressions figées est générique est réunit tous ces types d'expressions .En ce qui concerne le terme « figée » ,cette notions décrite dans notre terminologie ,le fait qu'une expression soit mémorisée par les locuteurs d'une langue .Elle est figée « cognitivement » plutôt que syntaxiquement .Cela veut dire que les locuteurs savent que les mots apparaissent ensemble dans telle ou telle construction et que l'utilisation de l'expression en question est conventionnelle et partagées par la plupart des locuteurs . »<sup>52</sup>*

---

<sup>52</sup>SVENSSON, Maria Helena « Critères de figement et conditions nécessaires et suffisantes », Umea Universitet, Nr.16-2002/Oslo12-17.August 2000

Donc pour définir les structures figées, en général, il est intéressant d'avoir recours au schéma de S.Mejri qui présente les relations entre les différentes catégories de structures plus au moins figées :



1-locutions 2-expressions idiomatiques.3-idiotisme.4-mots composés.5-synapsie.6-synthèmes7-lexies complexes .8-espace occupé par des séquences figées de toutes sortes.

Les expressions figées ne sont pas seulement construites par des mots et des phrases, mais elles sont aussi construites autour d'un langage imagé qui exprime tout ce qui se passe autour de l'homme .Elles prennent des formes diverses d'une région à l'autre, d'un pays à l'autre et même d'un locuteur à l'autre .Ce langage est en relation avec tout le vécu d'une communauté comme la religion, la civilisation et toute l'histoire.

La langue permet de créer une certaine image du monde extralinguistique qui impose à la réalité son propre réseau de notions .L'organisation de ce réseau n'est jamais identique dans les différentes langues du monde ainsi entre le français et l'arabe algérien les expressions de leurs natifs se différencient .Le caractère spécifique de chaque langue naturelle souligne l'originalité culturelle de ses locuteurs et constitue le véhicule de leur identité nationale. Donc il est intéressant d'en avoir des équivalents idiomatiques à côté de leur traduction littérale.

Les séquences figées formées spontanément dans les langues, expriment naturellement leur originalité sociale et historique et contribuent à créer leur image du monde. Traditionnellement il y a deux sources de ces séquences :

**a/Source externe** : des événements historiques marquants, mythologique, religieux ou littéraires.

**b/source interne** : l'insertion d'une langue dans l'histoire.

Il y a un autre classement intéressant et très approfondi des séquences figées selon leur origine proposé par V. Bardsi, il distingue trois types de formations possibles :

- 1- Formations autochtones : regroupa des phraséologismes formés au sein de la langue. On peut distinguer les types suivants :
  - Des unités venues d'observation quotidienne, le procédé le plus productif ici est la comparaison idiomatique. A titre d'exemple, les unités telles que : *être comme les doigts de la main, avoir le bras long, etc.* . Ces séquences sont des emplois figurés d'observation quotidienne dont le sens premier motive l'usage et les valeurs.
  - Des phraséologismes venus de langues spécialisées de jargon, par exemple : *donner le ton.*
  - Des séquences provenant d'un fonds culturel transmis : dans ce cas on distingue :
    - a) Phraséologismes transmis par écrit (surtout par voie littéraire) par exemple : *Cultivons notre jardin !* (Voltaire)
    - b) Phraséologisme transmis par voie orale (renvoyant à des faits et des personnages connus) par exemple : *C'est l'œuf de Christophe Colomb* (Colomb), Paris vaut bien une messe.
  - Des unités de type calembour où le locuteur crée des phraséologismes en jouant volontairement avec les mots. A titre d'exemple, prenons *aller à Cachan* à l'origine duquel il y a la ressemblance entre le verbe se cacher et un nom géographique.
  - Des séquences issues d'accidents linguistiques : on trouve différents types de croisement de formes, comme le cas de formes comme lyncée et lynx dans *avoir des yeux de lynx.*
- 2- Les formations contenant des archaïsmes lexicaux et syntaxiques.
- 3- Les formations empruntées : on trouve dans ce cas :
  - Des phraséologismes créés par voie de polygenèse : c'est un sore de création spontanée dans ce cas la réalité extralinguistique, les conditions de civilisation, les coutumes étant souvent les mêmes ou très semblables, tels séquences auraient pu être créés dans plusieurs communautés linguistique à la fois sans savoir recours directement à l'emprunt.
  - Des unités formées par calques : il s'agit ici des phraséologismes où rien ne prouve qu'ils sont motivés culturellement par exemple *perdre / sauver la face* (chinois).

-Des phraséologismes amblants en Europe : ce sont des séquences qui ont été l'objet d'un transfert d'une langue créatrice vers d'autres langues et par ce fait elles existent dans la plupart des langues européennes. La plupart de ces séquences provient de l'une des deux sources suivantes :

- a) De la Bible, par exemple, *s'en laver les mains ; porter sa croix.*
- b) De l'Antiquité gréco-latin, par exemple *être au septième ciel.*

### 1. Constitution du corpus

Notre corpus d'étude est composé d'un répertoire d'expressions figées : expressions, locution, idiomatique, etc. Dans une première étape, nous avons choisi les expressions figées, essentiellement, dans le dictionnaire Le Petit Robert d'Alain Rey et de Sophie Chantreau.

Nous avons pu récolter, au totale, un corpus de 40 locutions, expressions figées, idiomatiques ou proverbiale, à base nominale ou verbale. Dans une deuxième étape, nous avons procédé au recueil des expressions et locutions équivalents en arabe algérien où on a privilégié une variété commune à une vaste population de l'Algérie.

La liste (le corpus) d'expressions figées constituées de locutions verbales leur a été soumise en vue d'en proposer les équivalents en arabe algérien. Nous avons sélectionné cet échantillon d'expression dans le tableau suivant :

| Similitudes et divergences  | Nombre d'expressions |
|---|----------------------|
| Similitudes uniquement sémantique                                       | 10                   |
| Similitudes uniquement formelle.  | 10                   |
| Similitudes morphologique et sémantique.                                | 10                   |
| Similitudes sémantique complète et similitudes formelle presque totale. | 10                   |

## 1.1. Analyse lexicale du corpus

Le figement est un monde de lexicalisation entraînant, toujours selon Dubois « *la perte du sens propre des éléments constituant le groupe de mots, qui apparaît alors comme une nouvelle unité lexicale, autonome et à sens complet, indépendant de ses composantes.* »<sup>53</sup>. On reconnaît une expression figée comme une unité parce qu'on sait que les mots qui la composent apparaissent souvent ou toujours ensemble. Ces figements posent un problème pour les transférer dans la langue cible lors de la traduction technique.

Nous remarquons que certaines expressions figées sont transparentes où il y a toujours moyen de déduire le sens à partir de celui des constituants de l'unité. En revanche, il y a d'autres séquences dites opaques, on trouve que leur interprétation est beaucoup moins évidente, le sens est idiomatique, elles doivent être mémorisées comme c'est le cas pour les unités simples.

La traduction de ces expressions figées du FF à l'AA, d'où la recherche des expressions équivalentes en AA a donné une variété de formes tant sur le plan lexical ou thématique que sur le plan syntaxique. Thématiquement un nombre considérable d'expressions figées en FF ayant des correspondants en AA sont marquées socio-culturellement et religieusement, même si elles manifestent des différences en se distinguant, en passant d'une langue à l'autre par des ruptures au niveau des registres thématiques.

## 1.2 Analyse sémantique du corpus

L'un des critères fondamentaux du figement est celui de polylexicalité, selon G. Grosse (1996) « le terme de polylexicalité [...] fait [...] partie des nouveaux concepts méthodologique dont les linguistique se servent pour étudier les séquences figées »<sup>54</sup> rappelle S. Mejri.

Les séquences figées tirent leurs significations moins des éléments lexicaux qui les composent que de la somme de ses composants contraints lexicalement à fonctionner comme mot. De ce fait le sens de chaque séquence n'est celui ni de l'un ni de l'autre de ses composants, et encore moins de l'ensemble où l'on confirme l'hypothèse mise par

---

<sup>53</sup>Dubois, 1999. Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage, Paris, Larousse

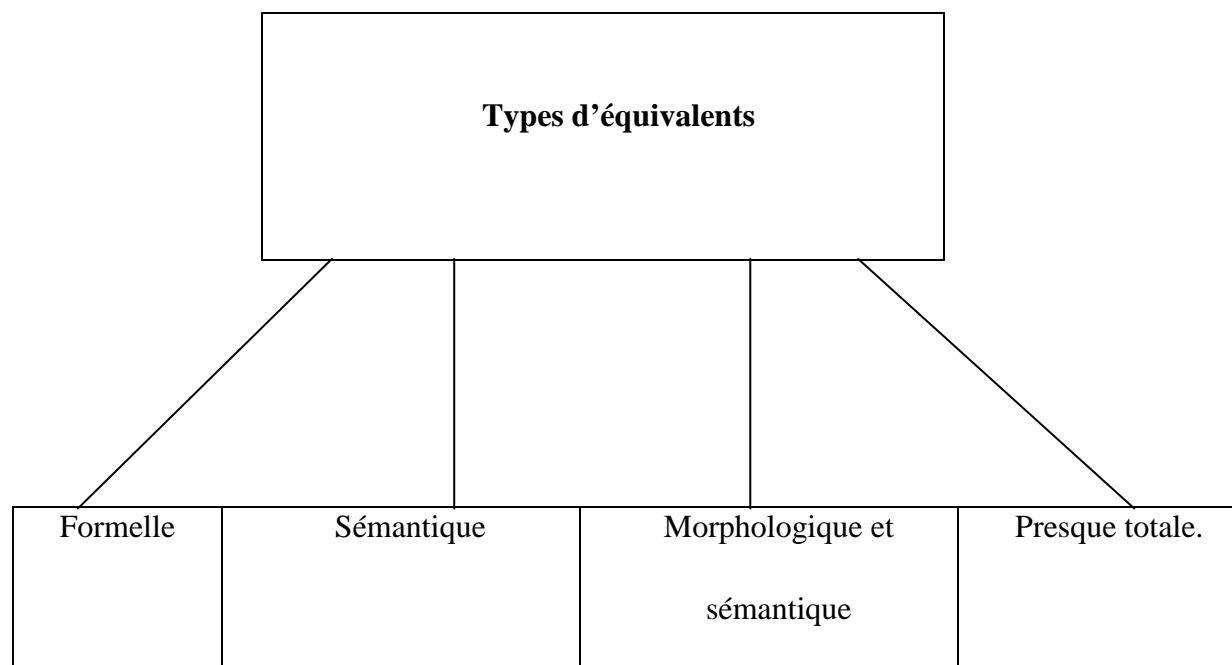
<sup>54</sup> S. Mejri, 1997. Polysémie et polylexicalité, Université de Tunis.

S. Mejri sur la relation entre le figement syntaxique et la figure sémantique. En effet, une structure libre exprime un sens direct tandis qu'une structure figée exprime un sens figuré.

Pour aborder l'étude des séquences figées dans la perspective et de plus, dans l'optique focalisée sur le problème d'équivalence, nous nous sommes décidées à analyser un corpus concret de deux langues en présence en Algérie –le français et l'arabe algérien - .

En pratique, la quête des équivalents a constitué également un processus composé de quelques étapes. Au début nous avons cherché des formes similaires du point de vue lexical, formel et sémantique. Dans le traitement de notre corpus, au plan des relations sémantique nous privilégierons la relation de synonymie. Si une telle forme n'existerait pas, nous avons essayé de trouver des expressions analogues au moins au niveau du sens figuré.

Du point de vue d'équivalents, nous nous sommes réus à distinguer 4 types d'équivalents :



Dans le tableau suivant, nous proposons quelques expressions figées totalement équivalentes sémantiquement même si elle n'est pas rendue avec la même matériel lexical et dans la même structure syntaxique, la signification en AA et celle en FF.

| Expression en FF   | Traduction en AA   |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>- N'avoir ni queue ni tête.</li> <li>- Coûter les yeux de la tête.</li> <li>-Etre comme un poisson dans l'eau.</li> <li>- En faire tout un plat.</li> <li>-Etre rapide comme l'éclair.</li> <li>- Coûter un saladier.</li> <li>-Sauter comme un cabri.</li> <li>- Sauter du coq à l'âne.</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Ma andou la sass la ras.</li> <li>- Yaswa moumou el ain.</li> <li>-Ki es'soultane fi darou.</li> <li>-Der menha kessa.</li> <li>-Ki leb'rag.</li> <li>-Yaswa basla.</li> <li>-Y'nekez Ki j'di.</li> <li>-Tag h'na tag l'hih.</li> </ul> |



*Chapitre II*  
*l'analyse contrastive*

Après avoir abordé les questions qui expliquent la fonction et les différents types des séquences figées, nous pouvons passer au phénomène essentiel pour notre étude, c'est-à-dire le traitement comparatif.

## **1. Traitement contrastif des séquences figées : Problème d'équivalence**

### **1.1. Objectifs de la phraséologie comparative**

La phraséologie contrastive en tant que domaine scientifique, s'étant développée dès la seconde moitié du XXe siècle, elle est aujourd'hui très actuelle. Il ya trois objectifs principaux de la phraséologie contrastive :

- Elle contribue aux larges programmes de la description lexicographique des langues, ce qui se manifeste au niveau pratique par la rédaction des dictionnaires de divers types.
- Elle aide à comprendre la nature et les origines des langues, étant donné qu'elles permettent de découvrir des sources culturelles et historiques communes.
- Elle donne la possibilité de connaître ce qui est commun et ce qui est variable dans la pensée des gens appartenant à différents milieux socioculturels.

Les analyses phraséologiques comparatives abondent en multiples difficultés. La formation ainsi que l'évolution des séquences figées s'organisent différemment selon différentes langues naturelles. De plus, des différentes structures grammatico-syntaxiques propres aux langues font que l'identité ou la correspondance des séquences figées, dans une perspective comparative n'est pas partielle.

Certaines difficultés sur le plan contrastif sont provoquées par le caractère polysémique des unités figées. La polysémie est l'un des problèmes intéressants et actuels au niveau des études lexicographiques. Il arrive que le correspondant le plus proche d'une autre langue ne recouvre qu'une seule partie sémantique d'une séquence donnée. Ce phénomène fonctionne en sens inverse, c'est-à-dire lorsqu'un équivalent recherché possède une signification plus large par rapport à l'unité phraséologique de la langue de départ. Dans ce cas on ne peut pas parler de relation d'inclusion ou d'hyponymie au niveau des correspondants phraséologiques. Prenons par exemple la séquence française *avoir le cœur sur les lèvres* qui est polysémique. Elle signifie d'une part *être franc*, dire toute sa pensée, d'autre part *avoir les nausées*. Donc on cherche à donner à chaque fois l'équivalent le plus approprié.

Au niveau des études comparatives, la séquence ou l'expression idiomatique est une structure figée qui reste propre à une langue donnée, et qui ne possède pas de correspondants phraséologique dans l'autre langue.

## **1.2.Équivalence sémantique et formelle des séquences figées**

L'équivalence constitue la notion de base de la phraséologie contrastive. Dans ce cas-là, il s'agit évidemment de l'équivalence des phraséologismes, c'est-à-dire des unités qui par leur nature sont opaques et qui échappent ainsi aux règles du discours. Tout cela rend donc le phénomène de l'équivalence encore plus complexe et explique en même temps le manque de travaux exhaustifs dans ce domaine.

Nous pouvons constater que deux séquences peuvent être nommées équivalents sémantiquement lorsqu'elles représentent malgré leur structure formelle, lexicale ou métaphorique différente, un sens figuré analogue, suscitant chez les locuteurs la même réaction communicative et référentielle. Parfois, on peut remplacer le terme d'équivalence sémantique par l'équivalence référentielle ou fonctionnelle. Dans ce cas-là, il est possible de prendre en considération toutes les unités figées qui ayant une structure formelle et une image métaphorique différentes, possèdent néanmoins le même champ d'application communicative, c'est-à-dire le même emploi pratique.

En pratique, il est difficile d'étudier l'équivalence sémantique en faisant abstraction du niveau formel. L'analyse de la ressemblance ou de l'analogie lexicosyntaxique constitue un premier pas dans l'examen orienté vers l'équivalence conceptuelle. Il y a des phraséologues qui réservent le terme « équivalent » uniquement aux unités analogues non seulement au niveau sémantique mais aussi formel.

### 1.2.1. Ressemblances uniquement sémantique

| L'expression figée en français               | Algérienne L'équivalente en arabe  | Signification  |
|--|--|--|
| 1-L'argent ne fait pas le bonheur.           | <p>-الهنى قبل لغنى</p> <p><b>-El hna kbal elghna</b></p> <p>Trad. litté : La félicité avant la richesse</p>                              | -La richesse ne suffit pas pour atteindre le bonheur .               |
| 2-Avoir une Dent contre Quelqu'un.           | <p>-يسالو مغرفة دقيق.</p> <p><b>-Y'salou mgharfa dqiq.</b></p> <p>Trad. litté : Il lui doit une cuillère de semoule</p> <p>.</p>         | -Dents :symbole d'agressivité, Lui être rancunier de quelque chose.  |
| 3-Ne pas arriver à la cheville de quelqu'un. | <p>-ما يلحقوش لبوننتو الصغيرة</p> <p><b>Mayelehkouch l' benountou s'ghira</b></p> <p>Trad. litté : Ne pas arriver son petite orteil.</p> | -L'expression permet d'abaisser la la personne le plus bas possible. |
| 4-Avoir des doigts de fée.                   | <p>-كل صبع بصنعة</p> <p><b>-Koul s'baa b'sanaa</b></p> <p>Trad. litté : Chaque doigt a un métier.</p>                                    | -Se dit d'une personne qui est habile de ses mains.                  |

|   |   |   |
|---|---|---|
| <p>5-Passer du coq à l'âne.</p>                 | <p>طق هنا طق لهيه<br/>-<br/><b>-Tag hna tag lhih</b><br/>Trad. litté : c'est la c'est dehors</p>                            | <p>-Se dit à une personne qui passer d'un sujet à un autre.</p> |
| <p>6-Avoir toujours Un pied dans L'aire.</p>    | <p>- ما حاطش رجليه في الأرض<br/><b>-Ma mahatch radjlil f'elard</b><br/>Trad. litté : Il ne pose pas ses pieds par terre</p> | <p>-Etre fort vif, changer sans cesse de place.</p>             |
| <p>7-Faire dresser les cheveux sur la tête.</p> | <p>- يشوك لحمو.<br/><b>- Y'chouek lahmou.</b><br/>Trad. litté : frissonner la chair.</p>                                    | <p>-Faire très peur, épouvanter.</p>                            |
| <p>8-Froid de Canard.</p>                       | <p>-البرد يقطع<br/><b>-Elberd ykataa</b><br/>Trad. litté : le froid déchire.</p>  | <p>-Le jour où il ya un froid vif.</p>                          |

|                                       |  |  |
|---------------------------------------|--|--|
| <p>9-Avoir la langue bien pendue.</p> | <p style="text-align: center;">-عندو لسانو مدلي</p> <p><b>-Andou Isanou mdeli</b><br/>Tard litté : il a son langue pendu.</p>  | <p>-Se dit d'une personne parle facilement le et d'une façon bien distante.</p>              |
| <p>10-Bonnet blanc, Blanc bonnet.</p> | <p style="text-align: center;">كي موسى الحاج كي<br/>الحاج موسى</p> <p><b>-Ki Moussa el hadj ki el hadj Moussa.</b><br/>Trad litté :Comme Moussa le pèlerin comme le pèlerin Moussa</p> | <p>-Se dit des choses présentées comme déférentes mais en fait identiques ou similaires.</p> |

### 1.2.2. Ressemblances morphologiques et sémantiques

| L'expression figée en français | L'équivalente en AA   | Signification   |
|--------------------------------|---|---|
| 1-Blanc comme neige            | -ابيض كالثلج<br><b>-Abyedh Ki elteldj</b><br>Trad. litté : Blanc comme neige            | -Symboliser la blancheur de la neige ; être totalement innocent, immaculé.  |
| 2-Rougir comme une Tomate.     | احمر كالطماطم<br>-<br><b>-Ahmar Ki eltmam</b><br>Trad. litté : Rougir comme une Tomate. | -Etre tout rouge .Se dit d'une personne ; qui rougisse à cause de timidité. |
| 3-C'est dans la poche.         | - راه في الجيب<br><b>-Rah f'eldjib</b><br>Trad. litté : C'est dans la poche             | -Une expression qui signifie : c'est gagné d'avance, c'est ma part.         |
| 4-Les murs ont des Oreilles.   | - الحيط بودنيه<br><b>-Elhit bwadnih</b><br>Trad. litté : le mur a des oreilles.         | - Une conversation privée<br>Risque d'être entendu .                        |

|  |  |  |
|--|--|--|
| <p>5-Regarder du coin de de l'œil.</p>                 | <p>- يشوف بشق عين<br/>- <b>Y'chouf b'chég ain</b><br/>Trad. litté : Regarder du coin de l'œil.</p>                                 | <p>-C'est une manière de voir les choses, surveiller discrètement .</p>              |
| <p>6-Jouer au chat et à la souris .</p>                | <p>يلعبو للقط و للفار<br/>- <b>Yalaabou l'elkat wl'elfar.</b><br/>- Trad. litté : jouer au chat et à<br/>- La souris.</p>          | <p>-Laisser des espoire à une personne que l'on a vaincu d'avance.</p>               |
| <p>7-Retourner sa veste</p>                            | <p>- يدور الفيسثا<br/><b>Y'dawar l'vista</b><br/>Trad. litté : Retourner la veste</p>  | <p>-Se dit pour une personne qui change d'avis en fonction des opportunités .</p>    |
| <p>8-Quand le chat n'est pas la les souris dansent</p> | <p>- كي يغيب القط يرقصو الفيران<br/><b>Ki yghib elkat yarksou elfiraine</b><br/>Quand le chat n'est pas les es souris dansent.</p> | <p>-On agit très librement lorsqu'il N y'a plus de surveillance, on en profite .</p> |



|                                  |  |  |
|----------------------------------|--|--|
| 9-Sans queue ni tête.            | - ماعندو لا ساس لا راس<br>- <b>Ma Andou la sasse la rasse</b><br>- N'avoir ni queue ni tête.                           | -Incompréhensible, sans début ni Fin.  |
| 10-Entre le marteau et l'enclume | - منا سخونة ومنا تحر<br><b>Mena skhouna wmana tharkat</b><br>Trad. Litté : D'ici elle est Chaud de l'autre elle brule. | -Etre menacé par deux parties en conflit, entre deux personnes qui ont des intérêts contraires . |

### 1.2.3. Ressemblances uniquement formelle

| L'expression en français   | L'équivalente en arabe algérien  | Traduction littérale |
|--|--|----------------------|
| 1-Coup d'œil : Un regarde rapide ou regarder de manière furtive. | -ضربة عين<br><b>darbat 3in</b><br>- Atteint par le mauvais œil.  | -Coup d'œil.         |
| 2-Mourir debout : mourir en action ou en plein activité          | مات واقف<br>- <b>mat wa9af</b><br><br>-Ne pas céder ou soumettre sous l'effet d'une pression ou force et rester avec honneur et dignité en résistant même jusqu'à la mort. | -Mourir debout       |

|  |  |                                |
|--|--|--------------------------------|
| <p>3-Faire l'affaire : convenir</p>  | <p>- دار لا فار</p> <p><b>dar lafair</b><br/>faire une excellente affaire<br/>où l'on gagne beaucoup<br/>d'argent.</p>   | <p>-Faire l'affaire</p>        |
| <p>4-Faire la chaine : se transmettre quelque chose de proche en proche .</p>            | <p>-دار لاشان</p> <p><b>-dar lachane</b><br/>faire la queue .</p>  | <p>-Faire la chaine.</p>       |
| <p>5-Se serrer la ceinture : s'imposer des restrictions alimentaires.</p>                | <p>- زير السانتورا</p> <p><b>-zayar santoura</b><br/>faire preuve de persévérance<br/>en faisant des efforts<br/>supplémentaires afin de<br/>réaliser ses objectifs.</p> | <p>-Se serrer la ceinture.</p> |
| <p>6- Casser les cailloux : être dans un bagne ou dans une compagnie disciplinaire .</p> | <p>- ايكسر لاجر</p> <p><b>- ikasar lahjar</b><br/>d'un avantage inespéré.</p>  | <p>-Casser les cailloux .</p>  |
| <p>7- En quarantaine : imposer un isolement .</p>  | <p>- فالربعينات</p> <p><b>farabiinat</b><br/>un quadragénaire</p>  | <p>-En quarantaine.</p>        |

|  |  |   |
|--|--|---|
| <p>8-Avoir une grosse tête : intelligent.</p>                        | <p>راسو خشين -<br/> <b>rasso khchin</b><br/> être bête.</p>          | <p>-Avoir une grosse tête.</p>                                  |
| <p>9-Avoir la main légère : se servir de ses mains avec habilité</p> | <p>يدو خفيفة<br/> <b>yado khfifa</b><br/> être un voleur .</p>       | <p>Avoir la main légère.</p>                                    |
| <p>10- Un jour.</p>  | <p>كاش نهار<br/> <b>Kache nhar .</b><br/> un jour dans l'avenir.</p> | <p>-Signifier qqch dans le passé et par fois dans l'avenir.</p> |

#### 1.2.4. Ressemblance sémantique complète et ressemblance formelle presque totale.

| L'expression en français    | L'équivalente en arabe.   | Signification.  |
|-----------------------------|---|---|
| 1- Comme chien et chat.     | <p>كالكط والقار</p> <p>-</p> <p><b>-ki el9at w lfar</b></p> <p>trad litt : comme chat et rat.</p>       | -Se disputer sans cesse   |
| 2-Toujours la même chanson. | <p>- دائما نفس الحكاية</p> <p><b>dayma nafs lhkaya</b></p> <p>trad litt : toujours le même histoire</p> | - les mêmes paroles   |
| 3-Simple comme bonjour      | <p>- ساهل ماء</p> <p><b>- sahal ma</b></p> <p>- Trad litté : simple eau</p>                             | -Extrêmement simple   |
| 4-Claire comme le cristal   | <p>- صافي حليب</p> <p><b>safi hlib</b></p> <p>- Trad litté : pur lait.</p>                              | Qui est limpide et sans défaut.                                   |
| 5-Sale comme peigne         | <p>الكلب كي خامج</p> <p><b>Khamaj kilkalb</b></p> <p>Trad litté : sale comme chien.</p>                 | Se dit d'une personne sale, en faisant allusion à un peigne sale. |

|  |   |  |
|--|---|--|
| <p>6-Pleurer comme une Madeleine.</p>        | <p>يبكي كي لولية<br/><b>Yabki kilawliya</b><br/>Trad litté : Pleurer comme une dame .</p>                       | <p>-l'on dit d'une personne qu'elle pleure comme une madeleine lorsque l'on trouve que ses pleurs sont excessifs ou non justifiés.</p> |
| <p>7-On ne meurt qu'une fois</p>             | <p>الموت وحدة<br/><b>Elmout wahda</b><br/>Trad litté : La mort est une.</p>                                     | <p>-On ne peut meurt qu'une seule fois.</p>  |
| <p>8-Pleure d'un œil et rire d'un autre.</p> | <p>عين تضحك وعين تبكي<br/><b>Ain tadhak w ain tabki</b><br/>Trad litté : œil rire et œil pleure</p>             | <p>Etre partager ente le chagrin et la joie.</p>   |
| <p>9-Mettre les points sur les i.</p>        | <p>حط النقط على الحروف<br/><b>Hat nokat ala l horof</b><br/>Trad litté : mettre les points sur les lettres.</p> | <p>-Apporter des précisions et expliquer complètement ce qui est semble obscur.</p>  |

|  |   |  |
|--|---|--|
| 10-Compter sur les doigts<br>de la main. | يتحسبو على الصباغ<br><br><b>Yathasbo ala sba3</b><br><br>Trad litté : compter sur les<br>doits. | Très peu, être au nombre de<br>cinq ou moins nombreux que<br>cinq. |
|--|---|--|

## 2-Rappel sur la signification des expressions figées choisies

Afin d'avoir toutes clefs nécessaire pour comprendre l'analyse de notre corpus, il nous parait judicieux d'effectuer un rappel sur la signification des différentes expressions choisies .On a utilisé des expressions de registre différent, certain étant aussi plus connues que d'autre. Ce sont des expressions couramment utilisées en FF et en AA.

Les expressions sont présentées ici, sous forme de liste, de courtes définitions et explication selon le Dictionnaire des expressions et des locutions d'Alain Rey et Chantreau .Les expressions sont présenté dans leur ordre d'apparition

### 1-L'argent ne fait pas le bonheur

**L'argent ne fait pas le bonheur** : la dissociation de la richesse et du bonheur est moins anodine qu'il n'y portait. Prétendre que le bonheur est totalement indépendant des conditions matérielles justifie et garanti. L'ordre économique imposé, en persuadant les plus défavorisés que le bien suprême n'est pas la richesse. Même riches, ces défavorisés ne seraient donc pas à l'abri du malheur ; s'ils sont pauvres et malheureux, leur malheur est considéré comme indépendant de leur situation sociale. Le mythe du malheur milliardaire illustre la même philosophie utilitaire.

### 2-Avoir une dent contre quelqu'un

**Avoir (conserver, garder) une dent contre quelqu'un** « lui garder rancune », succède à avoir la dent, *les dents à, sur qqn* (v.1330) ; en moyen français, *avoir la dant à, sur qqch*. S'emploie aussi pour « être passionné par qqch. S'acharner sur... ». On trouve aussi *avoir une dent de lait contre quelqu'un* (par ex .Molière, *Le Malade imaginaire*),

qui signifie sans doute « conserver le souvenir d'un affront, alors qu'on aurait du le perdre comme une dent de lait ». Sous sa forme moderne, la locution confère à *dent* une valeur symbolique d'agressivité (idée de morsure, etc.) Le moyen français disait à la fois *avoir la dent sur quelqu'un* (Amyot), *avoir une vieille dent contre quelqu'un*, *porter une mauvaise dent et porter*, *avoir une dent de lait* («il luy porte une dent ».Oudin).

Il faisait mourir ceux contre qui il avait particulièrement quelque vieille dent.

Amyot, Lysand., in Godefroy.

Jehan de Bourgoigne/.../ portait une dent de lait audit duc Louys Bourbon.

Brantome Les Duels, in Godefroy.

On a dit *dent de lait* purement par allusion de *lait* à *le hait*. Bien des gens n'aspirent point l'*h* dans le verbe hair, les cascons sur-tout, et c'est vraisemblablement d'eux que vient le proverbe, pour dire de quelqu'un qu'on le *hait* assez pour lui donner dans l'occasion un coup de dent.

J.Le Duchat, Ducatiana, t, p.493.

N.B. Malgré l'intérêt de cette explication par le signifiant, on ne peut y souscrire, pour des raisons syntaxiques : une dent de ...suivi d'un pronom complément et d'un verbe est impensable.

En 1765 on lui envoya /à Voltaire/ une estampe qui le représentait. A ce sujet, il écrit : \*On me fait terriblement montrer les dents ; cela fera soupçonner que j'en ai encore .Je dois au moins en avoir une contre vous de ce que vous avez passé tant de tems sans m'écrire...\*

J.Ch. Tuet, Matinées sénonaises : 358.

ARTHUR -Que vous été donc jolie quand vous riez, madame On dirait mille folies, rien que pour voir vos dent ..., Est-il possible que vous en ayez une contre moi (p d'interrogation).

CECILE-et une grosse encore une dent de sagesse.

ARTHUR-Tant mieux ; ce sont celles qui tombent les premières.

E. Augier, Maître Guérin, p.232.

### **3-Ne pas arriver à la cheville de quelqu'un**

**Ne pas arriver (venir, aller) à la cheville de quelqu'un** « lui être très inférieur ». La négation ne semblerait pas indispensable, étant donné l'extrême disproportion du terme de comparaison. On a dit d'ailleurs au XIX<sup>e</sup> s. : *il lui va à la cheville du pied* « il est beaucoup plus petit que lui » (Landais, 1834). À propos de cette expression, qui ne semble pas apparaître avant le XVIII<sup>e</sup> s., il n'est peut-être pas inutile de rappeler que *cheville* (au sens premier) a désigné métaphoriquement une autre partie du corps, le pénis (ce sens, illustré par Charles d'Orléans et Rabelais, est encore mentionné par *L'Encyclopédie* dans son supplément). L'existence de l'expression *ne pas arriver à la ceinture de qqn* (CEINTURE), qui est plus ancienne, appuierait l'interprétation « ne pas arriver au milieu du corps », les deux sens anatomiques de *cheville* étant confondus dans l'expression.

Je me rappelais un tas de coquins qui ne m'allaient pas à la cheville et qui regorgeaient de richesses.

Diderot, Le Neveu de Rameau, p.440.

Chacun avait sa tâche, Filochard avait été spécialement désigné pour faire la *popotte* ; pour faire une ragougnosse, Croquignol et Ribouldingue ne lui arrivaient pas à la cheville.

L'Epatant, 1908, p : 31.

### **4-Avoir des doigts de fée**

**Avoir des doigts \* de fée ; être adroite, travailler comme une fée** « être extrêmement habile dans les travaux délicats » (ne se dit que des femmes, sauf ironiquement). On disait de même d'un « ouvrage de dame » ou d'une œuvre d'art habilement finie « qu'il(ou elle) semblait *sorti(e) de la main des fées* » ; la comparaison (**travailler...**) **comme une fée** est toujours en usage.



## 5- Passer du coq à l'âne

**Passer du coq à l'âne :**( d'abord saillir puis L sauter du coq à l'âne) « passer brusquement d'un sujet à un autre très différent, sans liaison » ; « tenir des propos incohérents ».L'expression a donné à un mot composé(un coq-à-l'âne,mais est restée vivante .Ménage attribuait l'invention de l'expression à Marot, ce qui n'étonne guère, car Marot avec Villon ,était une des rares références à l'ancienne langue, pour les classiques .Mais saillir du coq en l'asne se disait déjà au XIV e s .La langue anglaise utilise le coq de la mémé manière, dans à cock and bull story(« une histoire de coq et de taureau »,qui explicite une valeur sexuelle mâle).

Il n'entendait pas encore bien le François, aussi ne faisais je pas son langage, corrompu : de manière que nostre entretien fust un coq à l'asne perpétuel.

Ch. Sorel, Histoire comique de Prancion, p.119.

## 6-Avoir toujours un pied en l'air

**Avoir toujours un pied en l'air** « être toujours prêt à partir, à voyager ; bouger sans cesse » (in Furetière).

Dans d'autres locutions, avoir a pour complément le pluriel (les pieds) et un adjectif qualificatif .cf.

Avoir les pieds nickèles, plats, etc....., cf.ci-dessus.Les locutions intéressantes :

VX, Avoir les pieds chauds...-Avoir les quatres pieds blancs.

## 7- Faire dresser les cheveux sur la tête

**Faire dresser les cheveux sur la tête** « inspirer de la terreur », est analogue à *donner la chair de poule*, et utilise d'une manière imagée l'observation du phénomène de l'horripilation. Mais comme dans les expressions précédentes ,les valeurs symboliques de la chevelure associée au destin ne sont pas absentes .En outre, pour la psychanalyse, le thème du cheveu dressé est phallique.

Elle raconta d'autre tueries elle ne tarissait pas sur le ménage, savait des choses à faire dresser les cheveux sur la tête.

E Zola. L'assommoir.1 p 238

## 8- Froid de canard

**Froid de canard** : « froid très vif ». Il s'agirait d'un froid de « chasse au canard ».

Vous avez tort, me dit M de Cambremer, il fait un froid de canard – Pourquoi de canard ? demanda le docteur. -Gare aux étouffements, reprit le marquis .Ma sœur ne sort jamais le soir.

M. Proust, *A la recherche du temps perdu*, t.II, p.976.

Plusieurs expressions comparatives appliquent à l'homme les particularités observées sur les canards (et en générale les oiseaux à pattes palmées : marche balancée (**marcher, se dandiner comme un canard**), familiarité avec l'eau (**être trempé comme un canard ; plonger, nager comme un canard**).

## 9- Avoir la langue bien pendue

**Avoir la langue bien pendue** « parler avec facilité , être bavard et bien disant ». *Il a la langue bien (mal) affilée* (vx) était plus clair (15 s .) Combinée avec *mauvaise langue* :

les voisins obligeants ne manquaient pas , qui se faisaient du plaisir à me garder et à me questionner adroitement, avec du sucre.

-Qu'est- ce qu'elle fait ta maman ?

J'ai bien des fois tout raconté avec ma mauvaise langue bien pendue.

H.Calet,*La Belle Lurette*,p.70.

## 10-Bonnet blanc, blanc bonnet

**Bonnet blanc, blanc bonnet** « C'est exactement pareil »(XVII es).\_ cette expression manifeste un mépris caractéristique pour la forme ,en exaltant l'identité des contenus pour l'écrivain de la poète ,pour le linguiste aussi ,*bonnet blanc et blanc bonnet* ne sont pas identiques .

Des vagabonds et des nomades, c'est blanc bonnet et bonnet blanc.

L.Aragon, *Blanche ou L'Oubil*, p.243.

## 11-Blanc comme neige

**Blanc comme neige** « innocent, pur, sans tache »(XIVe comme noie)

Cette comparaison banale a pour but de renforcer le symbolisme général de la blancheur par celui de la neige qui entraîne des images de paix mais aussi de silence, de froid, etc. D'autres images avaient cours dans L'ancienne langue : md. Comme neige, dru comme neige (comme noif ,1384) image de la chute abondante.

## 12-Rougir comme une tomate

**Rouge\*adj**

**Rouge comme...une cerise, un coq, un coque licot ,une écrivisse, un homard, une pivoine, une tomate** « dont le teint est très rouge(personnes) ».Plusieurs de ces comparaisons sont dans Furetière(1690).Les comparaisons utilisent des noms d'objets naturelles, plantes (fleurs, fruits) ou animaux ; la valeur de la comparaison est souvent « rouge de honte, de timidité de pudeur ou de colère »,parfois mais plus rarement « rouge pour une cause physique : chaleur ,boisson...,étranglement ».

Hum POI D'EX est- ce que mon mariage interrompait un petit roman ?[...] elle est sortie rouge comme une cerise sur un mot [...].

E. Augier, *Le Fils de Giboyer*, p.95.

Les efforts que faisait M. de Froberville pour qu'on n'entendit pas son rire, l'avaient fait devenir rouge comme un coq,[...] .

M. Proust, *ALa recherche du temps perdu*, t.II, p.684

**Rougir comme une tomate, une carotte...** comparaison intensives analogues à celles qui l'on trouve avec L'adj. *rouge\**.

J'ai été jusqu'à plus de vingt ans ou je rougissais comme une carotte quand on ne disant : « N'écrivez-vous pas ? ».

G.F Laubert , *Correspondance*,5e série, p.30.

### 13-C'est dans la poche

**Poche** :n.f. *Poche* a d'abord signifie « sac », puis a pris le sens de « accessoire du vêtement pour contenir divers objets ». Les métaphores s'orientent vers les idées de secret, de familiarité ; de facilité de disposition. *Poche* est en rapport avec l'idée d' « argent » et avec le mot *main*.

**C'est dans la poche** « La chose est faite , la réussite est assurée ». La langue familière moderne utilise ainsi le (pseudo) anglicisme *in the Pocket*.

-Y a moi, ma femme, Alfred et Jean , mes commis, ma belle-mère , mon grand-père et mes deux filles Antoine cligna de l'œil. Eh eh, deux filles , c'était dans la poche .

R . Fallet , Le Triporteur , p.109.

### 14-Les murs ont des oreilles

**Les murs ont des oreilles** « on risque d'être épié » (1690, Furetière) . D'abord les *murailles* (1622), les *parois* (1627) ont des oreilles . On trouve *les murs ont des yeux* chez Racine . L'angoisse d'être espionné prend ici une forme hallucinée qui prête à la pierre un pouvoir humain et la munit d'organes sensoriels . Beaucoup pensent que cette expression date des périodes de guerre , car la propagande l'a utilisée alors très abondamment.

### 15- regarder du coin de l'œil

**Regarder du coin de l'œil** « à élaborée (en regardant) » (1558, Des Périers). *Coin de l'œil* s'est dit pour « regard de côté » (voir ci-dessus : **regard en coin**). *Sourire du coing* / *coin* / de l'œil semble plus ancien. **Regarder du coin de l'œil** est signalé par Oudin (1656).

Regardait gracieusement Mme Verdurin du coin de l'œil parce qu'il l'avait entendue donner rendez-vous à Morel pour le surlendemain et qu'il craignait de ne pas être invité.

M.Proust, *A la recherche du temps perdu*, t.II, p.953.

Dans les commencements, quand l'un criait, elle suppliait l'autre du coin de l'œil, pour en tirer une parole de bonne amitié. Seulement, ça ne réussissait guère !

E. Zola, *L'Assommoir*, p.72-73.

**En coin** (œil, regard...) « oblique, dérobé ». Plus que l'angle externe de l'œil, *coin* représente ici la direction du regard. Mais alors que *oblique* connote l'hypocrisie, *en coin* a plutôt une valeur de malice. Dans **sourire en coin**, le singulier (un coin de la bouche) représente la discrétion extrême du sourire ci-dessus DU COIN DE L'ŒIL.

Ce voyou du village, qui n'avait même pas vu Ernestine, sentit fort bien sa bouche sourire en coin et son œil cligner.

J.Genet, *Notre-Dame des Fleurs*, p. 36 .

## 16-Jouer au chat et à la souris

**Jouer au chat et à la souris avec quelqu'un** « faire semblant de le laisser s'échapper, alors qu'on est certain de le vaincre ». L'expression est relativement récente, mais on disait, depuis le XVIII<sup>e</sup> s., **guetter qqn comme le chat fait la souris**. L'expression est aussi **utilisée au sens propre, dans des comparaisons :**

Ainsi ma fille, reprit-il en prenant plaisir à jouer avec elle comme un chat joue avec la souris qu'il a saisie, hier George d'Estouteville a été ton galant !

Balzac, Maitre Cornélius, p.940 .

## 17-Retourner sa veste

**Retourner sa veste** « changer brusquement et totalement d'opinion, de parti »

(1888, Villate).

## 18-Quand le chat n'est pas là, les souris dansent

**Quand le chat n'est pas là, les souris dansent** « quand le surveillant, le patron est absent, ses subordonnés en profitant ». Cette locution représente la condensation d'une historiette connue dans de nombreux folklores (le même proverbe existe en italien, espagnol, anglais, hollandais). Au XIII<sup>e</sup> s. en France, elle prend la forme suivante : **là ou chat n'est, la souris se révèle**, puis **là ou n'a [il n'y a] point de chat, la souris se tient fière** ; l'idée de danse est ajoutée plus tard. On rencontre aussi une forme condensée : **le chat parti, les souris dansent**.

## 19- Sans queue ni tête

**Sans queue ni tête.** Se dit d'un récit « incohérent, sans début ni fin compréhensibles ». Sous la forme verbale : n'avoir ni queue ni tête (1813).

Chantent chantent sans cesse

A tue-tête à cloche-pied

Histoire de s'amuser

Les mots sans queue ni tête

Qui dansent dans leur tête

Sans jamais s'arrêter.

J. Prévert, *Histoires*, p.34.

## 20-jouer au chat et à la souris avec quelqu'un

**Jouer au chat et à la souris avec quelqu'un** « faire semblant de le laisser s'échapper alors qu'on est certain de le vaincre ». L'expression est relativement récente, mais on disait, depuis le XVIII<sup>e</sup> s., guetter qqn comme le chat fait la souris. L'expression est aussi utilisée au sens propre, dans des comparaisons :

Ainsi ma fille, reprit-il en prenant plaisir à jouer avec elle comme un chat joue avec la souris qu'il a saisie, hier Georges d'Estouteville a été ton galant !

Balzac, *Maitre Cornélius*, p.940

## 21 -Coup d'œil

**Coup d'œil** « regarde rapide » ou « examen superficiel »

## 22-Mourir debout

**Mourir debout** : « mourir en pleine activité ». Parfois on trouve Mourir tout debout s'est employé au XVII<sup>e</sup> s. pour « mourir d'amour ; être très épris ».

L'ironie porte sur l'autonomie entre mourir et ( rester ) tout debout ; mais le rapprochement *entre mourir d'amour et tout debout*, dans une locution qu'en

s'appliquait qu'aux hommes, évoque d'autres images ( plus au moins réalisées dans les textes contemporains : Mourir de répétition d'amour chez Scarron ,etc.)

### 23-Faire l'affaire

**Faire l'affaire** : (choses ou personne) « convenir » .S'emploi aussi avec un complément, dans faire l'affaire de qqn.

### 24-Faire la chaîne

**Chaîne n.f** : le mot entre dans de nombreux syntagmes désignant des objets concrets (courants ou techniques : *chaîne haut fidélité* , etc )ou des abstraction , que l'on trouvera dans les dictionnaires généraux .D'autre part, les emplois métaphoriques ( *la chaîne* , *les chaînes* « *la captivité, l'asservissement* ») se trouvent dans des expressions verbales (*être dans les chaînes* ; *briser* , *secouer les chaînes...*)qui sont plutôt des clichés rhétoriques .On peut cependant signaler ici deux formes :

A la chaîne [loc.adj et adv] , issue *de travail à la chaîne* et qualifiant tout opération mécanique et répétitive.

**Faire la chaîne** :« se transmettre qqch . de proche en proche »

Dans le sens opposé : rompre la chaîne.

### 25-Se serrer la ceinture

**Se serrer la ceinture** : « se priver de manger ; se passer de quelque chose » (on dit aussi s'attacher , se boucher la ceinture ) .Le verbe serrer convient mieux que les autre , qui limitent l'expression à sa valeur métaphorique ; en effet , il connote la gêne , la privation ( emploi du type : se serrer , serrer la vis ... ) .A cette loc.se rattache l'emploi elliptique et familier :*Ceinture !*

### 26-Casser les cailloux

.Casser v. tr : le sémantique de casser , verbe exprimant l'effet du couper , rupture, désintégration (et symbolique disparition , mort , ou encore mutilation et castration) sert de support à de nombreuses loc.---COUILLE , CUL, PIED ,TETE ... ; et aussi Bois ,ŒUF, VITRE...CROUTE avec l'idée de « manger » aussi « casser la graine » ; d'où *casser le morceau* . Casser correspond à « démolir » dans *casser la baraque* .Se casser la tête .

**Casser les Caillaux :** « être au bagnon où dans une compagnie disciplinaire » .Par extension, se faire un travail dur , harassant ( ver. Stylistique : casser du caillou)

J'ai hier travaillé toute la journée avec Monseigneur au plan de mon livre. Nous en étions, le soir plus brisé l'un l'autre qui nous eussions cassé du caillou, mais nous avons fait ; je crois d'excellente besogne.

Dans le même registre que casser les cailloux, passe-caillou est le sobriquet des fantassins (pour les cavaliers) et plus récemment des footballeurs (pour les joueurs de rugby le caillou est ici le ballon)

### **27-En quarantaine**

**En quarantaine :** « dans l'isolement forcé » (avec des verbes comme tenir mettre, être ...) .La quarantaine, on le sait est une période d'isolement ( de quarante jours , à l'origine ) imposée aux personnes et aux marchandises en provenance d'un lieu où règne une épidémie.

### **28- Avoir la grosse tête**

**Avoir la grosse tête :** « être vaniteux » .L'enfleure, ici appliquée à la tête symbolisme traditionnellement la vanité (cf. *La Grenouille* qui se faire aussi grosse que le bœuf [La Fontaine]) .A ne pas confondre avec une grosse. « un esprit très cultivé, savant »

### **29-Avoir la main légère**

**Avoir la main légère :** (« agir , punir sans dureté , etc. ») ,lourd (« être brutal »), ...lourd heureuse (« agir avec succès ») ,malheureusement (1781) .

Les révolutions ont le bras terrible et la main heureuse ; elles frappent ferme et choisissent bien.

V. Hugo, Les misérables, Pléiade, p.846.

Je te demande si c'est Tortose ou toi qui l'avez engagé.

-c'est Tortose .

-Encore un qui a la main heureuse .Ah !là là , si je n'étais pas là , quelle pagaie ça serait .

R. Queneau, Pierrot mon ami, p.35.



### **30-Un jour**

**Un jour :** « autrefois dans le passé » ; « plus tard, dans l'avenir » ( la fin XII e S. ,Châtelain de Coucy ) .L'expression *un beau jour* , plus précise( beau a ici le sens de « particulier » , individualisé comme repère temporel dans le passé par rapport à l'ensemble indistinct des « autre jours » qui ont l'équisseur anonyme d'un duré )est attesté au XVII<sup>e</sup> S. A cette loc. s'oppose la vague indifférenciation de un de ces jours « prochainement » milieux XVI<sup>e</sup> S. , et de un jour ou l'autre (1790, in Enckell).

### **31-Comme chien et chat**

**Comme chien et chat :** « eu se disputant constamment »Au XIII<sup>e</sup> S. , sous la forme (être) amis comme chien et le chat (Charles de Bovelles, 1531)

### **32-Toujours la même chanson**

**Toujours la même chanson :** « toujours les mêmes paroles, les mêmes actes » (quand on s'en plaint) Attesté en 1615.Chanson ici est l'équivalent de histoire.

### **33- Simple comme bonjour**

**Simple comme bonjour :** « extrêmement simple, facile, aisé » .L'action de souhaiter le bonjour est prise pour modèle de facilité dans le domaine de paroles et du comportement social .Uni comme bonjour « franc, ouvert »(1794)

Coté c'est simple comme bonjour par quoi il se distingue aussi , lui qui éclaire les autre comme par une illumination prenant forme de gaminerie ,à la façon de l'élève qui a fini sa composition bien avant l'heur fixé et livre au reste de al classe la solution du problème ou de jouer qui – jusqu'alors meut- répond à la devinette au moment où tout le monde est pour donner sa langue au chat.

M. Leiris , p.97-98

Les gras es mettent au début et qu'est-ce-que Gonzales dégotte ? Une correspondance du senor Vindez avec la Parti Populaire Française, d'où il ressortait qu'il donnait des renseignements au P.P.F , sur les organisations de gauche suivez moi votre compte est bon »C'était simple comme bonjour , il suffisait d'y penser .

A. Sergent , Je suivis ce mauvais garçon ,p.104

### - 34- Claire comme le cristal

**Clair comme le cristal :** comme l'eau de roche ( de source) « évident d'une clarté parfaite » . On trouve cette métaphore de l'eau claire dans le sens figuré du mot *limpide* . Antiphrases familière : claire comme l'eau *de vaisselle* , *comme de l'eau (du jus) de boudin* « trouble obscure. »

### 35-Sale comme peigne

**Sale comme peigne :** «très sale » (1807 , d'Hautel ; mal propre comme un peigne ,1792) . La comparaison est compréhensible mais étrange dans la mesure où l'instrument n'est pas normalement sale : c'est la fréquence de syntagme comme peigne crasseux , etc. , qui la motive est surtout l'abondance de connotation péjoratives du mot attestées par la phraséologie classique ( sans parler de paronymes possibles).

### 36-Pleurer comme un Madeleine

**Pleure comme une Madeleine :** « abondamment » (début XVIII<sup>e</sup> siècle , chez Balzac ) , par allusion à la pécheresse repentie qui inonda de ses pleurs les pieds du Christ (Luc 7 , 36 ) , on disait au 13<sup>e</sup> siècle *faire la Madeleine* « affecter le repentir »

Si le langage ordinaire, déjà , apparaît esmé partout de chausse –trapes ( que de mots et de locutions en eux-mêmes transformés ou détournés de leur sens deviennent ainsi les tremplins de représentations préoccupantes ! Comme celle du née de l'expression familière

« pleure comme une madeleine » , pour l'entant pas encore au courant du repentir de la sainte ) [...].

M . Leiris , biffures , p. 13 .

Actuellement t'es bouleversé ... Ca se comprend un peu ... T as clochés comme une Madeleine .

F.Céline , Mort à crédit , Livre de poche ,p.500

### 37- On ne meurt qu'une fois

- **On ne meurt qu'une fois :** [loc .prov .] Cette formule familière peut s'employer dans tout contexte où la mort est évoquée avec crainte .La tautologie a ici une fonction de « dédramatisation » où la mort est présentée comme un simple mauvais moment à passer.

Ta chambre d'ami , tu sais , elle était dangereuse .Chaque nuit que j'ai passer sur ce lit aurait pu être ma dernière nuit . Est –ce que ta pensé à ça ... ?

-Eh bien ... j'imagine qu'on ne meurt qu'une fois ! ...

Ph .Gjian , Maudit Manège ,p.61 .

### **38-Pleurer d'un œil et rire de l'autre**

**Pleurer d'un œil et rire de l'autre :** « être à la fois triste et gai » (La Bryère )

### **39- Mettre les points sur les i**

« apporter des précisions ; expliquer complètement (ce qui restait en partie obscur) » .Loc . étrange , en ce que le point du i n' aucune valeur oppositive ( structural) en français .Un i est perçu comme tel , même sans point .La locution , attestée en 1718 (Dict. de l'Académie ) , donne au point du i une valeur diacritique et signifiante qu'il n'a pas .

GUERIN .\_ [...] comprenez vous bien la portée de cette clause ?

DESRON CERETS .\_ Parfaitement .

GUERIN.\_ Mettons les point sur les i : c'est aujourd'hui le 17 septembre.

A .Augier , Maitre Guérin ,P . 195-197

As-tu de la fièvre ? dis je .Je ne sais pas, dit il .Fixe moi, dis je. Il aurait l'aire de plus en plus abruti .Heureusement que jamais assez mettre les points sur les i .Va chercher le thermomètre minute, dis-je [ ...]

S.Beckett , Molly , p. 181.

### **40- compter sur les doigts d'une main**

**compter sur les doigts d'une main :**Compter sur les doigts d'une main : compter qqch sur ses doigts (*dans : on peut le compter sur ses doigts, ou sur les doigts de la main , etc.* ) « Constaté qu'il y en a peu ( cinq au plus) ».

Je crains fort que l'on puisse compter sur ses doigts le nombre des poètes chez lesquels le décile de la mélodie continue comme par le poème et ne cesse qu'avec lui.

P .Valéry .Variété , Cantiques spirituels ,p.457

## Conclusion

A partir des observations et des remarques, nous pouvons constater que :

- Les expressions figées formées et indépendamment dans différentes langues s'organisent autrement au niveau tropique ou lexico-formel, et par conséquent, elles posent des problèmes sur le plan de l'équivalence.
- L'équivalence sémantique (fonctionnelle, référentielle) et formelle devraient être étudiées parallèlement, et il faut prendre en considération toutes leurs relations mutuelles.
- La notion de l'équivalence étant floue et non univoque, elle peut être analysée en pratique en appliquant différents critères et solutions concrètes.

Examinant notre corpus du point de vue de l'équivalence, nous allons étudier l'optique qui unit à la fois la perspective sémantique et les critères formels, afin d'arriver à des équivalents potentiels, nous nous sommes donc laissé guider par les critères de l'équivalence fonctionnelle. Mais nous avons essayé de donner parallèlement des équivalents qui étaient appropriés également du point de vue lexico-sémantique. En analysant notre corpus, nous avons été amené à constater que les équivalences, plus ou moins complète, se manifeste surtout au niveau des images topiques exploitées dans la formation de telle ou telle séquence.

Il est nécessaire de dire que dans nos recherches, nous nous sommes concentrés sur l'aspect de ressemblance, et que notre objectif est de présenter plutôt un maximum d'analogies au lieu de souligner des oppositions. Ce principe trouve évidemment dans le classement que nous proposons pour les unités analysées. Les examinât du point de vue de l'équivalence, nous nous sommes prendre en considération avant tout l'analogie.

# *Conclusion générale*

L'étude contrastive des séquences figées montre que les unités phraséologiques , bien qu'elles obéissent souvent à la même structuration interne et aux mécanismes sémantiques analogues qui déterminent le fonctionnement des séquences libres , restent en réalité un phénomène universel, relatif et surtout linguistique qui devrait être examiné en appliquant des outils et des méthodes spécifiques .

Dans la première partie , nous avons vu que le figement est une notion difficile à définir d'une seule façon , mais son omniprésence dans la langue est incontestable . L'analyse contrastive de ces séquences met en évidence le problème du culturel . Une autre perception et catégorisation du monde , qui sont conditionnées par les facteurs socio-culturel restent spontanément codifiées dans la langue .

Comme le terme « expressions figées » recouvre de nombreux types d'unités figées, il était nécessaire de préciser notre objet d'étude et on est concentré sur les expressions idiomatiques qui sont souvent fondé sur une comparaison, une métaphore, une figure de styles et dont le sens est souvent différent de signification littéral.

Sur le plan sémantique, les structures figées se caractérisent par un phénomène original qui les fait séparer des structures libres. D'un côté, à travers la lecture littérale, nous pouvons donc arriver au sens structurel, de l'autre côté, grâce à la lecture globale nous pouvons atteindre le sens figuré d'une unité figée. Comme les 40 exemples de notre corpus l'ont montré, le figement d'une unité figées cause la perte du sens des mots individuels et l'unité figée fonctionne alors comme une seule unité sémantique qui ne subit guère des modifications morphologiques ou lexicales et par conséquent n'accepte pas la traduction ce qui nous permet de distinguer 4 types d'équivalences comme nous avons vu dans la partie 2.

Les expressions figées apparaissent très intéressantes lors des études contrastives. Chaque confrontation des expressions figées dans des différentes langues naturelles met en évidence le problème d'équivalence. En conclusion, nous avons vu qu'il existe des métaphores différentes dans les différents langues, car les expressions figées sont fortement liées aux conditions sociales dans lesquelles la langue est actualisée. Donc, la compréhension d'une expression figée demande une compétence phraséologique, linguistique et culturelle ainsi que des capacités métaphoriques aussi bien dans la langue source que dans la langue cible.

Le domaine des études focalisées sur le problème de figement reste encore un terrain multidimensionnel, complexe, plein d'énigmes et de perspectives. C'est un terrain où l'humain construit son identité et règnent le naturel et l'originalité mettant en évidence toute la beauté, la richesse et valeurs des langues.

# *Références Bibliographiques*

## **Références bibliographiques**

### **Ouvrages**

- 1- Alain Rey et Chantreau, 1996, « Dictionnaire des expressions et locutions ».



- 2-BAILLY, Charles, 1951 « Traité de stylistique française, librairie George » - Rey et Chantreau 1989.
- 3-DUBOIS J., 1973 et al « Dictionnaire de linguistique ».
- 4-DUBOIS, J., 1994, « Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage »
- 5-DUCROT, O., TODOROV, T., 1974, « Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage »
- 6 -Ferdinande de Saussure, 1916, « Cours de Linguistique Générale ».
- 7-GAATON, D., 1981 « Les locutions verbales : pourquoi faire ? ».
- 8 - Gross Gaston, 1996, « Les expressions figées en français : Noms composé et d'autres locutions »
- 9- Gross Gaston Grosse, 1998, « le degré de figement des noms composés ».
- 10-Hausman F.J., 1997, « Tout est idiomatique dans les langues ».
- 11-LAFLEUR, Bruno, 1979, « Dictionnaire des locutions idiomatiques françaises. »
- 12 -Le Petit Robert, DLF, 1990, art .Figement.
- 13- Lévi-Strauss C., 1958, « Linguistique et anthropologie ».
- 14- Slezakova JANA, 2005 -2006 « Les locutions figées et les expressions figurées dans les farces médiévales françaises »
- 15-VALLIA, A & VILAGINES SERRA, E .1998, « Locution figées comprenant un nom corps en espagnole et en français ».

## Mémoires

- 1- Cosinne LEDEE, « L'interprétation des expressions figées du français vers la Langue des signes française. Le cas des expressions figées françaises relative au corps humain » ,2011.
- 2- **Langlois Lucie** , « **Bitexte, bi-concordance et collocation** », *Université d'Ottawa, 1996.*
- 3- Majri S., « Le figement lexical. Descriptions linguistiques et structuration sémantique ». la Faculté des lettres Manouba, Tunis,1997.

- 4- MEKHILEF Messaouda , « Etude contrastive des expressions figées du français et de l'arabe dialectal algérien dans une perspective d'enseignement », Université FERHAT ABBAS – Sétif, 2005-2006.
- 5- MISRI George, « Le figement linguistique en français contemporain » , Université René Descartes, 1987.
- 6- S Merzouk , « le Français en Algérie, création et variation comme vecteur d'adaptation » , Université Abderrahmane Mira ,Bejaia ,Algerie.

### **Sitographie**

- 1-Blanchet P., 2000. *La linguistique de terrain, méthode et théorie, une approche ethnographique* .Rennes : Presse universitaires
  - 2- Françoise GADET, université de Paris X. La VARIATION, PLUS QU'UNE E'CUME
  - 4-Laboration langage et société, université Ibn Tofail Knitras
  - 5-LIANG, S.Q., « A propos du dictionnaire français-chinois des collocations française », en Cahiers de Lexicologie 59, 1991-1992
  - 6-Mejri, S., La figement lexical .Descriptions linguistiques et structuration sémantique. Publication de la Faculté des lettres Manouba, Tunis, 1997
  - 7- Mejri S. , Polysémie et polylexicalité , Université de Tunis, 1997.
  - 8- Mejri, S., Actes du colloque de Tunis portant sur « le figement lexical » 1998.
  - 9-Perrin, Citation, lexicalisation et interprétation des expressions idiomatiques
  - 10-Shapira C, 2000, proverbe, proverbialisation, deproverbialisation
  - 11-SVENSSON, Maria Helena « critère de figement et conditions nécessaires et suffisantes » , Umea Universitet, Nr.16-2002/2 Oslo 12.auguste 2002
  - 12-Boas :<http://www.xuolaroblite.it>
  - 13.-<http://www.cavi.univ-paris3.fr/ilpga/autonymie/theme5/perrinl.pdf>
- [http://diversitesmondiales.over blog.com/pages/Les\\_elements\\_constitutifs\\_de\\_la\\_diversite\\_culturelle-4180044.htm](http://diversitesmondiales.over blog.com/pages/Les_elements_constitutifs_de_la_diversite_culturelle-4180044.htm)

La langue –kabye – makabylie, ma kabylie.wifeo.com//la langue-kabye.php

# *Annexe*

## **Annexe**

1-L'argent ne fait pas le bonheur.

2-Avoir une dent contre quelqu'un.

- 3-Ne pas arriver à la cheville de quelqu'un.
- 4-Avoir des doigts de fée.
- 5-Passer du coq à l'âne.
- 6-Avoir toujours un pied dans l'aire.
- 7-Faire dresser les cheveux sur la tête.
- 8-Froid de canard.
- 9-Avoir la langue bien pendue.
- 10-bonnet blanc , blanc bonnet.
- 11-Blanc comme neige.
- 12-Rougir comme une tomate.
- 13-C'est dans la poche.
- 14-les murs ont des oreilles.
- 15-Regarder du coin de l'œil.
- 16-jouer au chat et à la souris.
- 17-Retourne la veste.
- 18-Quand le chat n'est pas la les souris dansent.
- 19-n avoir ni queue ni tête.
- 20-Entre le marteau et l'enclume.
- 21-Coup d'œil.
- 22-Mourir debout .
- 23-Faire l'affaire .
- 24-Faire la chaine.
- 25-Se serrer la ceinture.
- 26- Casser les cailloux .
- 27- En quarantaine .
- 28-Avoir une grosse tête.

- 29-Avoir la main légère .
- 30- Un jour.
- 31-Comme chien et chat.
- 32-Toujours la même chanson.
- 33-Simple comme bonjour.
- 34-Claire comme le cristal.
- 35-Sale comme peigne.
- 36-Pleurer comme une Madeleine.
- 37-On ne meurt qu'une fois.
- 38-Pleure d'un œil et rire d'un autre.
- 49-Mettre les points sur les i.
- 40-Compter sur les doigts de la main.